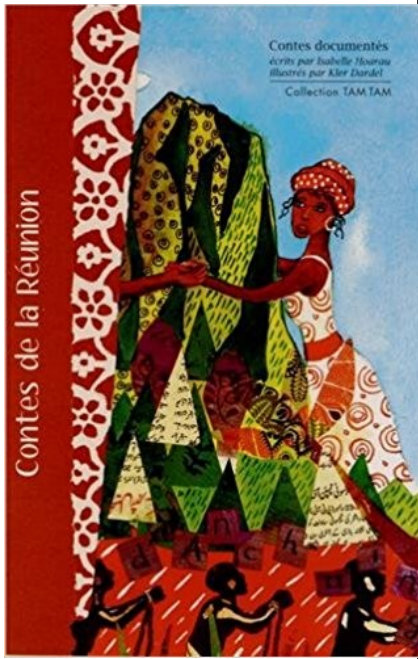




LE CONTE TRADITIONNEL À LA RÉUNION

		
<p>Couverture de l'ouvrage d'Isabelle Hoareau et Klèr Dardel Collection Tam Tam-2012</p>	<p>Daniel Honoré et Josie Virin en arrière-plan devant des enfants. Crédits :Josie Virin</p>	<p>Promotion « rakontèr zistoir 2017 » Crédits : UDIR</p>

Description sommaire

Le *rakontaz zistoir* est une forme de la pratique des contes et légendes spécifique à l'île de la Réunion, en lien avec son peuplement dès la fin du XVII^e siècle par des arrivants de divers statuts et diverses origines géographiques, qui ont créé et utilisé la langue créole. Il s'agit d'une tradition, au sens étymologique, des mots latins *tradere* et *transdare* (transmettre).

La pratique implique un *rakontèr* et un public formant une unité, en interaction autour de l'expression de divers ethnotextes : *zistoir* (mythes, contes, légendes), proverbes, chants, *sirandane* (devinettes). Le conteur utilise des techniques de base du schéma bouche-oreille, auquel s'ajoute la vue : voix, mimiques, gestuelle, déplacements. Les *zistoir* ont une structuration : début et clôture avec une phrase rituelle, cassures, interjections... Leurs personnages se présentent sous la forme d'êtres fantastiques, d'animaux ou de simples êtres humains.

Cette pratique du *rakontaz* ouvre sur plusieurs dimensions : la collecte, l'écriture, l'édition, le spectacle vivant, l'événementiel, la pédagogie et la recherche. Aujourd'hui, après une phase de déclin dans les années 1960-1970 et le travail de plusieurs individus et institutions pour sa sauvegarde, sa transmission et sa valorisation, de nombreux signes témoignent de l'importance et de la vitalité de cet élément patrimonial : accroissement des praticiens, production importante de documents écrits, audiovisuels et numériques ainsi que le nombre de manifestations publiques autour du conte.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Le conte traditionnel à la Réunion

En langue vernaculaire

Rakontaz zistoir la Renion

I.2. Domaine(s) de classification

- traditions et expressions orales

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s)

La communauté actuelle est constituée de **200 conteurs formés**, structurés en associations ou **collectifs**, tels :

- l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR) : créée en 1978 par Jean-François Sam Long, elle a pour vocation de faire connaître les écrivains de La Réunion à travers divers genres littéraires, dont celui des contes et légendes. Cette association intervient dans le domaine de l'édition, de l'animation littéraire, des ateliers d'écriture, mais aussi de la formation de conteurs.
- *Kozé conté* : collectif des conteurs de La Réunion, né en 2004 grâce à la rencontre de passionnés, amoureux de l'île de La Réunion, de ses contes et de ses histoires. Leur but est de promouvoir le conte sous ses formes les plus diverses (spectacles, documentation, recherche, formation, édition) avec un projet de Maison du conte et de la littérature orale. Il regroupe une trentaine d'adhérents dont : [Stéphanie Alamèle](#), [Sully Andoche](#), [Edith Barniche](#), [Daniel Bergeault](#), [Virginie Bernard](#), [Delphine Bidois](#), [Arlette Bloch](#), [Anne Cheynet-Fontaine](#), [Suzèle Cuvelier](#), [Beurty Dubard](#), [Magalie Éthève](#), [Jessy Ferrère](#), [Anny Grondin](#), [Jean-Hugues Hoarau](#), [Shanel Huet](#), [Jean-Bernard Ifanohiza](#), [Grégory Illan](#), [Natacha Lala Jacobs](#), [Isabelle Joly-Hoarau](#), [Christine Langot](#), [Aymara Lapinsonnière](#), [Daniel Lauret](#), [Eric Lauret](#), [Guilaine Lauret](#), [Léone Louis](#), [Abbass Mulla](#), [Elodie Philippini](#), [Olivier Pothin](#), [Ursule Ramin](#), [Nadège Rémilie](#), [Nathalie Rochefeuille](#), [Josette Savigny](#), [Alexandrine Savoury](#), [Stéphane Thomas](#), [Josie Virin](#)...

Certains sont des professionnels qui vivent en partie du conte : Jean-Bernard Ifanohiza (troupe Calumets), Shanèl Huet ou encore *Papang kontèr* en métropole. D'autres artistes pratiquent le conte en intermittence, sans en vivre : Léone Louis, Sergio Grondin, Hoareau Daniel, JP Acapandié, Marie Faam, Dominique Dambreville... Des troupes pratiquent le *rakontaz zistoir* comme *Baba sifon* (Léone Louis), qui raconte avec instruments, objets, marionnettes, pour accompagner ou illustrer les contes et organise aussi des stages ; Ladi Compagnie (Elysien Béton, François Robert dit Youl, Thérèse)...

Une communauté grandissante utilise le conte comme **outil de travail** dans le cadre des fonctions de ses membres. Ils ont suivi pour cela une formation de *rakontèr zistoir* à la demande de leur entreprise. À l'Académie de la Réunion, de nombreux enseignants Langue vivante régionale (LVR) sont aujourd'hui formés à cette pratique, tout comme les agents de plusieurs médiathèques. Le Parc national de la Réunion demande à ses agents d'écrire et de raconter des contes pour sensibiliser la population à la beauté des paysages et à la protection du patrimoine naturel.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le milieu des **enseignants** et des **pédagogues** s'est également intéressé à cette « discipline » pour l'intégrer au sein des programmes scolaires touchant un public large, puisque les élèves touchés diffusent ensuite le conte, ses mécanismes et ses personnages dans leurs familles. L'Université contribue aussi à la sauvegarde et à la transmission de cet élément patrimonial en l'intégrant dans des Licences littéraires ou d'enseignement professionnel. Plusieurs **chercheurs** contribuent à la connaissance plus fine de cet élément patrimonial.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

Île de la Réunion

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

La pratique du conte est assez universelle : partout et depuis toujours, on écrit et on raconte. En particulier, le *rakontaz zistoir* a des points communs avec le conte traditionnel aux Antilles et dans les îles de l'Océan Indien.

I.5. Description détaillée

Le conte oral est l'ancêtre des deux arts majeurs de la parole : le théâtre et la littérature. La base même de la pratique du *rakontaz zistoir* est le **spectacle vivant** (le conte oral), qui regroupe plusieurs activités autour du conte traditionnel. Celui-ci est fait en langue créole, mis en scène, avec le conteur à proximité de son public placé en demi-cercle ou trois-quarts de cercle. L'émetteur et le récepteur sont à portée de voix. Le *rakontèr* utilise des techniques de base : gestuelle, voix, mimiques, déplacements pour porter ses *zistoir*, dotées d'une structuration propre :

L'introduction

Traditionnellement, le conteur réunionnais entre en contact avec son public par des formules phatiques. Ce mode de communication joue un rôle essentiel dans l'entretien de la structure sociale dans et par le discours, où les actants font des réaffirmations répétées de leurs propres statuts et de ceux de leurs interlocuteurs, ainsi que de leurs identités et positions sociales (Riley). Cette accentuation du contact –la fonction phatique –peut donner lieu à un échange profus (abondant) de formules ritualisées, voire à des dialogues entiers, dont l'unique objet est de prolonger la conversation (Malinowski et Jakobson). Lors d'une interaction sociale, les participants négocient leurs rôles respectifs, c'est-à-dire sélectionnent les facettes de leurs identités particulièrement saillantes.

Le *rakontèr* lance « **kriké !** » ou « **krik !** » et l'auditoire répond « **kraké !** » ou bien « **krak !** » ou encore « **shass !** ». Cela correspond à une demande du conteur : « Es-tu prêt, public ? Me donnes-tu l'autorisation de te raconter une histoire ? ». Et la réponse du public a valeur d'accord. Il arrive que le conteur demande simplement si le public est là par un court dialogue : « *La sosiété lé là, lé pa là ?* » - « *Lé là !* » (« Public es-tu là ? - Oui ! ») – « *La sosiété lé paré, lé pa paré ?* » - « *Lé paré !* » (« Public, es-tu prêt ? - Oui ! »). On peut rencontrer des formules de lancement impliquant le temps incertain tels que « *lavé in kou* », « *lavé in foi* », « *nana lontan, lontan minm* »... ou des formules impliquant le temps historique (période esclavagiste, fêtes religieuses...). De même, la notion d'espace peut être incertaine comme « *dan in péi déor* » (« dans un pays hors Réunion »). Il en est de même pour le contexte historique (nom d'une ville, d'un bassin...).

L'interaction

La présence d'un auditoire est indispensable : on ne raconte pas sans public. Cette forme de littérature orale instaure une interaction entre émetteur et un ou des récepteur(s) qui doivent manifester leur présence. À la différence d'autres conteurs, le *rakontèr* de La Réunion transmet ses contes, ses histoires au travers des sons de sa gorge, mais aussi au travers des roulements de ses yeux, de son

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

ventre, les gestes portés par ses mains, ceux du public et les silences. Il est dans le mouvement, la discussion, l'interaction. Dans un bon conte créole, les gens peuvent entrer dans l'histoire. Le « *kriké kraké* » est fait pour ça... « *Kriké...* » (« Madame, qu'est-ce qu'il y a ? »). C'est une formule pour que le conteur aussi puisse faire une digression, sortir de son histoire et pouvoir y retourner ensuite.

La relance

En cours de *rakontaz*, l'échange des formules phatiques permet de casser le rythme du conte, d'éviter que s'installe la monotonie, de créer un certain suspense ou encore de réveiller ceux qui ont laissé leur imaginaire sommeiller ou s'égarer. Parfois, c'est un moyen pour le conteur de faire une pause ou de remettre de l'ordre dans sa trame. Ces formules créent l'interactivité avec le public. Ainsi, au milieu du récit, on peut entendre « *Alor kriké kraké ?* ». Ce sont des formules que l'on retrouve ailleurs (« *cric crac* », en Haïti), dans les contes africains, malgaches, et les autres contes créoles. En fait, ce sont des formules pour relancer, réveiller les gens aussi. On peut aussi entendre « *koton mayi i koul, morso savon i flote* » (« Le rafle de maïs coule et le savon flotte »). Ou bien, on a des formules : « Ben, je suis allé... demander un morceau de viande et on m'a flanqué un coup de pied au derrière ; j'ai fait sept roulades, trois sans-touches, et je suis tombé devant toi, et c'est pour ça que je suis venu te raconter cette histoire-là ».

Lorsque l'on raconte des histoires, il est fréquent de dire aussi des *sirandane*, ou *zedmo*, formes de devinettes pratiquées en langue créole, dans les îles telles que Maurice, les Seychelles, Rodrigues et La Réunion... Elles se pratiquent aussi en commençant par des formules du genre *Sampek !* à Maurice ou *Kosa in soz ?* (« Quelle est cette chose ? ») à La Réunion. Le mot *sirandane* pourrait être d'origine makwa, au Mozambique : *cirandani*, de *cira* (= biographie) et *n'dani* (= dans la cour, la chambre ou la maison), qui pourrait signifier *zistoir la kour*. Les *sirandane - kosa in soz ?* évoquent principalement la nature et ses éléments.

Le conteur peut lancer quelques rappels de « faits culturels » ou des faits historiques pour insérer une sorte de trait d'union intergénérationnel et pour permettre la compréhension et donc l'intérêt des nouvelles générations pour ces récits.

La fin

La fin de l'histoire à La Réunion est nécessairement heureuse ; elle se justifie par le fait que, par le passé, les Réunionnais vivaient dans le dénuement et trouvaient dans le conte une échappatoire à leur condition. La fin de l'histoire permet aussi d'expliquer, avec de nombreuses variantes, comment le conteur est arrivé au milieu de l'assemblée pour leur raconter l'histoire. Parfois, le conteur place une petite leçon de morale à la fin de son histoire. Il peut aussi lancer une formule du genre : *Si zistoir lé mantèr, la pa moïn lotèr* (« Si l'histoire est fausse, je n'en suis pas l'auteur ») ou *Si zistoir lé mantèr, la pa moïn lotèr, granmoun lontan lotèr* (« Si l'histoire est fausse, je n'en suis pas l'auteur, ce sont les anciens qui en sont les auteurs »). À la fin du conte, on entend souvent la phrase suivante : *Bann-là la done amoin in koudpiè dan mon dèrièr, moïn la fé in voltaz, moïn la tonm tèr-là pou rakonte azot...* (« On m'a donné un coup de pied au derrière, j'ai fait un vol plané et suis retombé là pour vous raconter... »). Cette phrase annonce traditionnellement la fin de l'histoire. Elle est le plus souvent amenée par un événement festif, des agapes auxquelles le conteur, se mettant en scène, voulait participer en vain. Elle veut, peut-être aussi, affirmer que le *rakontèr* a été un témoin de tout le *zistoir*, qu'il a vu ces événements de ses propres yeux.

Les **personnages** des contes créoles sont appelés à vivre de multiples aventures et se présentent sous la forme d'êtres fantastiques, animaux ou simples êtres humains. On voit aussi apparaître quelques éléments naturels, tels que l'eau, le feu, le bois, la terre... ou des objets merveilleux, mais aussi des lieux empreints d'histoire et de culture, tels que le volcan, les bassins, les rivières, les cavernes, les intersections (*kroizé shemin*). Enfin, certains personnages sont des personnages fabuleux, tels que *bébèt* (bête, monstre), *mové zam* (mauvaises âmes), ... Dans le conte, en général, tous les personnages sont bien typés.

Les contes et légendes réunionnais impliquent des personnages humains tels que *Granmèrkal*, *Ti-Zan*, *Grandiab*, *Madam Débasin* (Madame Debassyns), *Sitarane*, le *kondané* (prisonnier évadé),

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Zite, l'autostoppeuse de la route de La Corniche, la danseuse de la boîte de nuit, *Namkuitkuit*, *Tié 7-blès 14* ...

R. Chaudenson classifie les contes créoles de la Réunion en trois grandes catégories :

• **Le cycle de Petit Jean et de Grand Diable**

Celui de Ti-jean est le plus répandu parmi les personnages humains. Il a souvent le même rôle que compère Lièvre. Ce petit garçon malin, débrouillard, pauvre, « patte à terre », malin se sort de toutes les situations avec ingéniosité. Il n'hésite pas à affronter plus puissant que lui, le roi, son oncle, *grandiab* ou *Granmèkal*. Il utilise pour forcer la chance des procédés quelquefois répréhensibles. Ainsi, dans *Ti-Jean et la queue du bœuf*, il n'hésite pas faire tuer la femme du roi. Ce héros important se retrouve dans d'autres pays créoles (Maurice, les petites Antilles, Seychelles, Rodrigues), au Québec et même aux Comores.

• **Le cycle des contes d'animaux**

Chacun est centré sur les aventures d'un héros à morphologie animale. Lièvre est le plus populaire. Il est rusé, malin, le plus débrouillard. Quelques animaux sont aussi présents localement, tels la tortue, le coq, le tangué (genre de hérisson), la couleuvre... On peut même retrouver le singe.

• **Le cycle des contes merveilleux et romanesques**

Aujourd'hui, le conte de tradition orale garde tout son attrait, son originalité, sa vitalité, parce que, sous son aspect ludique, il aborde des questions existentielles, philosophiques ou morales et met en éveil des fonctions mentales importantes, comme la compréhension, l'imagination, la mémoire.

Les **thèmes** des contes créoles sont universels et se retrouvent dans tous les contes du monde : les sentiments affectant l'être humain en positif et en négatif, l'amour, l'évolution amoureuse de la naissance jusqu'au déclin, l'évolution de l'individu, les rapports de force, la promotion sociale, la faim, la peur, la défaite, les moyens utilisés à cet effet (la ruse, la débrouillardise, la méchanceté...).

L'universalité des contes

La logique des *zistoir* créoles ressemble à celle des contes d'ailleurs : transformations des personnages, transfigurations, utilisation d'objets magiques. L'impossible devient facile, d'un seul coup, car l'obstacle, d'abord invincible, cède soudain sans qu'il y ait proportion entre le travail et l'effort. Le héros ne combat jamais à proprement parler. En outre, les contes d'animaux sont plus proches des fables. En effet, en dépit de la fiction, tout se termine selon les lois naturelles. Le monde extérieur ramène aux réalités physiques. Dans les contes, ainsi que dans les proverbes, des éléments du contenu dépassent le cadre de référence de l'aire culturelle créole de la Réunion. L'opposition entre force et faiblesse, bêtise et intelligence, crédulité et ruse n'est pas spécifiquement créole. En outre, les caractères des personnages sont généralement durcis et immuables dans leurs vertus et leurs vices. Le monde des contes paraît tranché entre les bons et les méchants. Cependant, dans le monde moral des contes créoles, ce n'est pas tant l'opposition entre bons et méchants qui semble primordiale, mais celle qui apparaît entre débrouillards et puissants.

Les spécificités

On trouve dans les *zistoir* créoles l'univers physique et quotidien d'une société rurale : le monde tropical avec ses plantes spécifiques (bananier, manguiers, champs de canne à sucre...), ses animaux domestiques (cochon, chien, cabris...) en toile de fond. Le sens profond des contes créoles, malgré l'intégration dans le corps du récit d'éléments procédant à la fois des contes populaires européens et africains, se réfère à l'histoire particulière des sociétés esclavagistes et coloniales de La Réunion. Le conte a un aspect symbolique. Il traduit les relations de pouvoir : les petits et les faibles contre les forts et les maîtres, la revanche des opprimés par des actes non conformes au système dominant... Les histoires peuvent être considérées comme une possibilité d'évasion par la parole, une réponse à une situation contraignante de dominant-dominé. Le personnage est confronté

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

à des épreuves parfois à caractère initiatique pour mettre à jour une morale. Ce que le spectateur ne peut pas vraiment faire dans la vie, il peut le faire symboliquement dans le conte. Ainsi, Ti-Jean, un peu faible, devient plus fort que le Grand-Diable qui représente, soit le Gros-Blanc à l'époque de l'esclavage, soit le patron ou le père, la mère qui peut jouer un rôle de persécution, mais à qui on ne peut pas répondre. Le conte représente le dominant face au dominé, mais on peut y renverser le système. On peut voir émerger un nouveau système de valeurs où l'identification au Blanc, au maître, n'est plus de mise. Les héros qui se tournent vers la solution de ruse sont des éléments médiateurs, situés entre la nature sauvage et la culture réglementée des maîtres. On trouve souvent dans les contes une critique sociale ou un contenu avertisseur. C'est aussi une réponse à une situation contraignante de misère et de famine. Il y a souvent à manger dans les histoires car celles-ci ont pris naissance au temps de l'esclavage où les dominés étaient rationnés (il a fallu une loi, une ordonnance, une circulaire ministérielle et un arrêté du gouverneur en 1845-1846 pour que le maître donne à chacun de ses esclaves 6 livres de farine de manioc et 1,5 kg de morue par semaine). Même après l'abolition de l'esclavage, beaucoup de gens souffraient de malnutrition. Ils mangeaient du manioc, mais rêvaient de viande. Dans le conte, la viande devient réalité. On décrit la nourriture, « cette obsession des ventres vides » (Aimé Césaire). On raconte avec force détails des repas plantureux. On dit « Ah, on avait de quoi manger hein ! On avait quoi ?... On avait des saucisses, on avait du *boukané* (viande fumée), on avait des langoustes... ». En fait, on exagérait souvent, mais la nourriture apparaît comme un élément magique, qui permet au faible de triompher du fort et d'oublier sa peur.

Très majoritaire est l'utilisation de la langue créole par les conteurs de La Réunion, surtout quand ils pratiquent à La Réunion. En général, ils accordent un grand respect à la langue créole, à sa syntaxe, à ses expressions, jouant ainsi un rôle important dans sa transmission. Le projet de plusieurs écrivains et conteurs d'aujourd'hui est de créer les conditions de développement d'une littérature en créole. La langue créole s'exprime avec une nouvelle génération de « raconteurs et écrivains » qui ont réveillé tant d'expressions créoles longtemps délaissées. Toutefois, des contes créoles peuvent être racontés en français devant des publics non créolophones, mais en respectant les codes et spécificités du *rakontaz kréol*.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le créole réunionnais

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Sans objet

Objets, outils, matériaux supports

Accessoires, tels que chapeau de paille et *bertel* (sac à bretelles), et instruments de musique, traditionnels ou non, livres de contes, CD et films, clips sur plateformes numériques.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Aux origines, le souci de la transmission est une question de survie pour les individus et les groupes déracinés voulant, après avoir sauvé une partie de leurs liens mémoriels avec la civilisation

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

d'origine, transmettre ceux-ci à leur postérité. Cela se passe donc dans les **familles** et dans les groupes de même origine par mimétisme. Les futurs conteurs apprennent en copiant les anciens. Le *rakontaz zistoir* naît au sein des familles. Un *granmoune* (ancien), un adulte conte devant un auditoire plus ou moins large selon les moments de la vie familiale (veillées, enfermement à cause des cyclones, couchage des enfants...).

La pratique est perpétuée au sein de cercles familiaux ou de **voisinage** pendant la période de la colonisation, avant et après l'esclavage. Les années 1960 et la généralisation de l'audiovisuel amènent un déclin de cette tradition qui est, toutefois, pratiquée par quelques **rares conteurs**.

Puis les **collectes** faites par les universitaires permettent une transmission par les enregistrements sonores des *zistoir* suivis de leur transcription par des écrivains animés soit par un esprit de recherche identitaire, soit par nostalgie du temps passé ou encore par l'anti modernité. Dans les années 1970, ces quelques pionniers sauvent cette tradition orale grâce à une collecte de contes, à leur enregistrement sur bandes magnétiques puis à leur transcription.

À partir des années 1980, l'activité trouve un regain. Plusieurs **conteurs et écrivains** sortent le conte du cadre familial pour l'amener dans la **sphère publique** à travers des spectacles vivants, des manifestations et des publications écrites. Le souci de renouveler et d'augmenter le cercle de praticiens-*rakontèr* a amené la **codification** de la pratique, la création de **référentiels** pédagogiques et la mise en place de sessions de **formation** spécifiques.

Les précurseurs de ce renouveau, Anny Grondin, Daniel Honoré et Sully Andoche, mettent en place des formations qui élargissent le cercle des pratiquants, notamment vers la sphère des activités périscolaires et de vacances. Ils organisent depuis douze ans, avec le soutien de l'UDIR, un stage annuel pour « initié des jeunes et moins jeunes » poussés par le besoin de transmettre en créole l'héritage de cette facette essentielle de la culture réunionnaise. Ces stages ont pour objectifs principaux :

- l'acquisition de techniques de base (travail de la voix, des déplacements, du regard, de la gestuelle, de la mémorisation...);
- le contact avec les sources originelles du conte réunionnais (Madagascar, Afrique, Inde, Chine, Océan indien);
- l'ouverture culturelle autour du conte, en liaison avec les aspects de la tradition orale (proverbes, devinettes...).

Cette ouverture a pour but de permettre aux stagiaires de retrouver les pratiques des anciens. Ils sont amenés à revivre certains moments de contes autour des grands-mères et des grands-pères, assis sur le rebord du lit le soir, ou sur un petit siège bas (*ti-ban*), dans la cuisine devant un feu de bois. Ces *granmoune* ne se déplaçaient que très rarement, n'élevaient guère la voix, n'usaient presque pas de gestes forcés.

Dans ces stages, on n'encourage pas à copier les contes d'ailleurs en les adaptant au contexte réunionnais, mais on incite à rechercher les repères du conte réunionnais, à découvrir, entendre, de la bouche même d'un *rakontèr*, des *zistoir* de La Réunion et d'ailleurs (Inde, Madagascar, Chine...), avant de passer à une phase de création. Des formations de parents conteurs ont été mises en place à Salazie (Mare à Citrons) et Saint-Benoît (Girofles et Bras fusil) et ont fait naître des associations.

La fédération *Kozé Conté* a aussi - en particulier Josie Virin, Daniel Bergeault et Daniel Lauret - le souci de la transmission. Leur projet est de mettre le conte dans les écoles. Aussi, ils ont fait inscrire au Plan académique de formation 2017-2018, destiné aux enseignants titulaires des 1^{er} et 2nd degrés, un stage intitulé « De l'oral à la littérature locale », qui aborde : la découverte de l'oralité, la matière et les symboles des contes, leur structure et leurs personnages, les supports en créole réunionnais. Dans ce Plan de formation, deux modules contribuent à la transmission du *rakontaz* : « Écriture, poésie et conte » et « Réaliser un conte multimédia ».

De son côté, Isabelle Hoarau, qui a débuté le conte en 1986 et écrit *Contes de la Réunion*, anime aussi des stages de conte. Des modules spécifiques ont aussi été mis en place pour des guides *péi*, tandis que de nombreuses formations de lutte contre l'illettrisme prennent comme support le conte traditionnel.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Tous les praticiens-formateurs défendent à la fois les valeurs universelles et celles du *Viv an kréol*, fait de sagesse, de solidarité, de partage, d'accueil et d'hospitalité.

Mais la meilleure promotion et transmission du conte s'effectue par le spectacle vivant, les manifestations culturelles et l'événementiel, qui montrent la pratique en situation idéale. Les dates-clés où on fait appel aux *rakontèr* sont : les journées européennes du Patrimoine, le *vin désanm* (fête de l'abolition de l'esclavage en 1848), la Semaine créole, Noël...

Certains médias contribuent à la transmission. La télévision locale RFO a diffusé de 1990 à 1992 une séquence de contes, *Kriké Kraké* dans l'émission « Fil Rouge », animée par Anny Grondin, puis a passé le relais à la radio (*Marmay la di* ; « La tête dans les étoiles »), média plus adapté au *rakontaz*. Hémisphère Prod a réalisé en 2009 l'émission « *kosa i rakont ?* », avec des contes de 12 minutes filmés dans une cour (Anny et Sully/Véronique et Sergio Grondin). Une dizaine d'entre eux a été diffusée.

Le lieu privilégié de la transmission demeure **l'école**. Depuis les années 1970, des réflexions sont menées autour de la place du créole dans l'école. Des enseignants et des pédagogues agissent dans un milieu peu propice à cette prise en compte. Depuis la reconnaissance officielle du créole comme langue régionale de France en 2000, la politique des instances académiques concernant le développement progressif des dispositifs de sensibilisation ou d'enseignement de la Langue et Culture régionales favorise pleinement la reconnaissance du *rakontaz zistoir* sur le plan de la transmission patrimoniale ou comme outils supplémentaire au service de la réussite des élèves. Pour le moment, moins d'un quart des élèves bénéficie de ces dispositifs, mais les actions telles que « enfants conteurs » laissent présager une réelle progression de la reconnaissance des contes créoles dans les écoles réunionnaises. Les Rencontres académiques des élèves-conteurs ont pour objectif de valoriser le conte, la création, l'art de la parole en français ou en créole de La Réunion. Elles encouragent les élèves à écrire ou travailler un conte existant, puis à l'oraliser. Elles s'adressent aux élèves de CM1, de CM2 et de 6^e dans le cadre du cycle 3. Les enseignants peuvent travailler le conte avec leurs élèves en classe entière, en groupe, en atelier ou en club dans le cadre d'une pratique artistique et culturelle en classe ou en atelier. Ils peuvent bénéficier d'un conteur ou d'un intervenant artistique et culturel dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (lecture, écriture et oralité).

L'université de la Réunion propose une Licence de créole ainsi qu'une unité d'enseignement pré-professionnel « Langue et culture créoles dans la formation des enseignants ». Un certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) créole existe depuis 2002.

II.2. Personnes/organisations impliquées

- Les praticiens conteurs
- Les collectifs (UDIR) ou fédération de conteurs (*Kozé conté*)
- Solidarité Culture, dont les membres écrivent des contes bilingues
- Lofis la lang kréol La Renyon, qui veut être un outil au service de la préservation, du développement, de la valorisation, de la reconnaissance de la langue créole de La Réunion
- Les troupes de théâtre, tels Nectar, Baba shifon, Karanbolaz, Théâtre enfance
- Les maisons d'édition, existantes ou disparues
- Des institutions ou associations s'occupant de la santé (IRS, Asthme allergie), qui utilisent le conte comme support-outil de prévention : Sully Andoche et Anny Grondin ont ainsi créé cinq contes bilingues (*manzé bouzé*, *chikungunya*, leptospirose, violences intra familiales (*in mové rèv*), l'asthme (*akoz tèk tèk la pèrd lèr ?*)).
- Les médiathèques, qui ont un temps consacré des séances au conte avec des agents formés.
- La Bibliothèque départementale
- Le CCEE, qui organise le concours Lankréol avec ses différentes catégories (conte, nouvelle, poésie, slam).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- L'Académie de la Réunion
- L'université de la Réunion
- Le Département, qui a financé quelques actions, et la Région Réunion, qui a soutenu « la promotion de la littérature, la sauvegarde de la tradition et de la mémoire orale », en lien avec les civilisations constitutives de La Réunion
- Les services de l'État, dont la direction des Affaires culturelles de l'Océan Indien (DAC OI), qui fait intervenir des conteurs dans les écoles, finance des résidences d'artistes et soutient l'écriture et l'édition, et la direction régionale du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports (DRTLJS), qui soutient des actions culturelles en direction des jeunes
- Les communes de Saint-Denis, Saint-André, Sainte-Suzanne et Saint-Joseph, qui organisent des événements dédiés
- Des particuliers offrant des espaces de diffusion (La Cerise, Zinzin...) ou des salles paroissiales
- Le Parc national de la Réunion, qui paie la formation de ses agents
- Le Conservatoire botanique de Mascarin, qui organise une balade contée : *kisa la mèt de lo dann koko* ?
- Des médias présents ou disparus : les journaux *Témoignages* et *Témoignage chrétien* de La Réunion ; des radios (Radio Vie, Réunion 1^{re}), qui consacrent un temps d'antenne au conte...

II.3. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

La pratique du conte comporte deux courants : l'un, traditionaliste, sur les thématiques et les personnages ; l'autre, plus innovant, s'inspirant de pratiques exogènes. Cette tendance est favorisée par l'ouverture créée par les festivals ou rencontres, où sont régulièrement invités des conteurs de la zone Océan indien ou d'ailleurs.

L'évolution de la pratique

Le conte est passé de la cour, de l'espace privé à l'espace public. Les conteurs se sont adaptés en utilisant des techniques de mise en scène ou issues des arts de la parole et adaptées à ces nouveaux lieux ouverts. On assiste à la conquête de nouveaux espaces (expositions, médiathèques, *piknik*, sentiers...), avec un retour vers le privé (TNT).

Les lieux et moments de contes ayant changé, la nouvelle génération de conteurs a évolué dans sa pratique de *rakontaz*, même si la référence reste celle des anciens. Ainsi, les contes traditionnels, que l'on croyait disparus de la mémoire des Réunionnais au profit de la télévision et des nombreuses autres technologies de l'information et de la communication, continuent à être valorisés et transmis.

Le conte vient du passé, mais va vers le futur en recherchant de nouvelles formes d'expression. Il veut être résistant, caméléon. On ne parlait pas avant de spectacle de contes. On mélange aujourd'hui le conte avec le numérique (dessins animés de *Pipangay*...) ou avec d'autres arts : dessin, peinture, danse, musique...

Toutefois, des fidèles-militants (la troupe Calumets et Sully Andoche) restent vigilants quant au respect et à la défense de l'authenticité du conte traditionnel face aux apports externes. Ils s'interrogent constamment sur la façon de parvenir à s'enrichir sans perdre son âme. En ce sens, ils proposent de faire attention à la qualité du texte et du vocabulaire employé. Ils souhaitent continuer à véhiculer les particularités du conte traditionnel. Il faut continuer à interpeller le spectateur, à jouer avec le public ; le *rakontér* a une place dans l'histoire racontée et partagée mieux. Il doit être en complicité avec son public. Enfin, ils préconisent de faire attention au choix des lieux de diffusion pour qu'ils soient appropriés à l'authenticité du conte et de la langue : *atèr* (« à même le sol »), sous un kiosque ; dans une famille, comme avec TNT (*tènn nout télé*), où les *rakontèr* se produisent sans cachet et ne font pas de propagande commerciale, politique ou religieuse..., comme le veut leur charte.

Le renouveau de la pratique

La collecte anthropologique

Le renouveau de la pratique est lié aux travaux de l'Institut d'anthropologie sociale et culturelle de l'Océan indien en 1975. Ce projet, estampillé ERA (équipe de recherche associée) 583 du CNRS et intitulé « Linguistique et anthropologie des archipels créoles de l'Océan Indien », est financé en partie par le Conseil général de la Réunion, dans le cadre d'une plus grande enquête destinée à l'élaboration de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*. Des chercheurs de l'université de la Réunion, Christian Barat, Michel Carayol et Claude Vogel, trouvent, dans le patrimoine oral des contes et des légendes réunionnaises, un terrain ethnologique à traiter d'urgence. Ils veulent sauver ce qui reste encore des veillées *lontan*. C. Barat enregistre les *granmoune*, M. Carayol retranscrit les textes au fur et à mesure. Ils effectuent ainsi la collecte de 25 contes, restitués dans *Kriké-Kraké*, n° 1, RCP 441 du CNRS en 1977. Les personnes interrogées sont : Augustine Grondin et Marie Victorine Jovien, Gérose Barivoitise dit le *Rwa kaf*, Germain Élisabeth, Louis Grondin, Martin Hoareau et Paul Maxime Maillot.

Sur financement de l'Unicef, le travail de collecte de contes créoles de l'Océan indien s'est poursuivi pour inclure, en 1979, des contes de la Réunion. Toujours dans le cadre d'un travail universitaire, en 1978, Marie-Christine Decros a effectué un travail de retranscription-traduction : « Contes réunionnais, textes et traductions ». Ce travail des chercheurs a coïncidé avec les luttes identitaires, symbolisées par le groupe musical *Ziskakan* qui a pour objectif la valorisation et la propagation de la culture réunionnaise. Il joue un rôle de laboratoire d'études de la langue et de la culture créole : édition du magazine *Sobatkoz*, formation du Groupe d'étude et de recherches créoles (GREC), installation d'une radio libre, spectacles de théâtre, de poésie, de musique et de danse en collaboration avec les associations de quartiers. Il explore tous les moyens pour aider la population à retrouver confiance en elle par la reconnaissance de ses racines et pose les bases du renouveau du conte puisque deux de ses précurseurs, Anny Grondin et Sully Andoche, ont joué dans ce groupe et sont arrivés au conte grâce à ce passage.

L'écriture et l'édition de contes

À cette première phase de collecte-retranscription a succédé une phase d'écriture de contes puis d'édition. Si les éditions Fernand Nathan ont publié, dans le cadre d'une collection couvrant tous les pays du monde, *Contes et légendes de l'Océan indien*, comprenant quelques contes de la Réunion, il n'existe pas de recueil de contes populaires de la Réunion jusqu'en 1970. Les quelques fragments publiés sont des traductions en créole de contes du répertoire européen (*Conte du Chat botté en patois créole de l'île de la Réunion*, d'Émile Trouette, 1882) ou des récits non issus de la tradition orale (*Z'histoires d'moune*, contes créoles inédits, de Pa Sarles, 1939 ; *Le petit Jacquot et la tortue*, d'Yves Drouhet, 1981).

À partir de la fin des années 1970, le patrimoine littéraire s'enrichit régulièrement par des **transcriptions ou des créations** de contes et légendes. Les premiers à utiliser le créole ou le français pour sauver et transmettre des contes qu'ils ont entendus sont : Boris Gamaleya (*lièw i sava bal* / « Le lièvre va au bal »), Axel Gauvin, Claire Bosse, Guy Douyère (*zistoir Gran diab, papang* / « Contes de grand diable et la papangue » [oiseau rapace de taille moyenne]). Dans certains livres de lecture, quelques légendes (« La vierge noire », « Le premier giroflier ») sont écrites dès les années 1970. D'autres écrits proviennent de la volonté de conteurs pratiquants de sauvegarder leurs créations, de les partager avec d'autres qui peuvent ensuite les raconter à leur manière. De fait, les livres de contes vivent quand on les raconte et, parallèlement, le conte oral est perpétué par l'écrit.

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) et l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR) organisent depuis quatorze ans un concours annuel d'écriture, Lankréol, dont une des catégories est le conte. Quatre-vingts nouveaux contes ont ainsi été écrits et une dizaine d'entre eux a été publiée dans la brochure regroupant les lauréats.

À ce jour, plusieurs dizaines d'ouvrages de contes ou traitant du conte ont été publiés par plusieurs éditeurs :

- l'UDIR et son président, Jean-François Sam Long, qui a édité *Karkap marmay* de Céline Huet ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Contes créoles 1, 2 et 3, Légendes créoles et Noël au pays de Grand-mère Kalle de Daniel Honoré ;

- les éditions K'A, créées en 1999 par André Robert : *Faisons nos contes* de Daniel Honoré ;
- le collectif Tikouti, créé (Lofis la lang) en 2003, dans l'objectif de *mèt anlèr la lang sanm la kiltir kréol La Rényon dann lékol matérnel, lékol élémantér, kolèj*, « lycée » (« promouvoir la langue et la culture créoles de la Réunion dans les écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées », dans un bilinguisme harmonieux), qui a donné naissance aux éditions associatives Tikouti avec les éditions Orphie. Cette dernière maison a publié : *Contes et légendes de la Réunion / Lo Bann Zistoir Péi Zistoir lontan*, de Isabelle Hoareau et Gérard Joly ; *Le péi dann fon la mèr*, de Colette Gillieaux.

- Epsilon éditions, implantées à La Réunion depuis 2005, publient notamment : *Ti gouya*, de Teddy Iafare Gangama ; *Anouk contre grand-mère Kram ! Une aventure d'Anouk la fée*, de Cerise Australe et Jace ; *Dan mon soubik*, vol. 1, de Florette Ratiandry, Anny Grondin et Sully Andoche (Madagascar/Réunion) ; vol. 2, de Shenaz Patel, Anny Grondin et Sully Andoche (Maurice/Réunion) ; vol. 3, de Rahul Vohra, Anny Grondin et Sully Andoche (Inde/Réunion). Cette collection propose un choix de contes traditionnels de l'Océan indien, dont la sélection, la transcription et l'enregistrement audio sont le fruit d'échanges entre conteurs des îles et pays de l'Océan indien. Ces rencontres, organisées dans le cadre de résidences, sont soutenues par la direction des Affaires culturelles Océan indien, le Fonds de coopération régionale du Conseil régional de la Réunion, la compagnie Apostrophe 99 et l'association Solidarités et Cultures.

- les éditions Les Chemins de la liberté, créées par un groupe d'amis militants culturels qui veulent, à la fin des années 1970, un espace pour le maloya et la langue créole. Ce sont des éditions « marron » (non officielles), qui publient une vingtaine de titres, la plupart illustrés de sérigraphies originales dont les premiers contes d'Axel Gauvin : *Zistoir kréol : pou ni rish ek vin santim ; Zistoir kréol : Zistoir Tijan, Grandiab, Sitrouy èk Poisson ; Zistoir kréol : Pou in grap letshi*.

- les éditions Surya, créées par Firmin Lacpatia. Cet éditeur porte entre autres la collection *Kaniki* : le conte *Le lièvre et la tortue*, en version créole réunionnais et en français, par Yvette Duchemann, en version tamoule par cette dernière, associée à Firmin Lacpatia, puis en version malgache, par Hajasoa Ravolonirina ; *Tisouri i vé viv in ot manière*, de Nadine Korzec et Huguette Payet ;

- Azalées éditions de Christian Vittori : *7 contes créoles*, de Marie-Renette Tacite-Agenor ; *Ti jean y pose la colle*, de Yolande Mascareignes ; *Le croisement Ti Bondieu*, de Philippe Cadet ;

- Zébulo éditions : *Zistoir 3 ti tang*, puis *Kissa la vol 7 zèf ti pintad gri ?* de Katty Lauret-Lucilly et Florence Miranville ;

- les éditions Ankraké, avec l'objectif de favoriser la visibilité de la langue créole. Elles ont édité *Max sanm ti moris, 7 tour la malis*, de André Payet et Florans Waro Feliks (prix Paille en queue 2008, prix du Salon de la jeunesse de l'Océan indien décerné par l'Association des professeurs-documentalistes de l'Éducation nationale (ABDEN) de La Réunion) ; *La-o Tapkal, Sirandane lo van* de Mariline Dijoux, Jean-Louis Fourlin et Patrick Cavalier (prix Paille en queue 2010).

- Océan éditions, créées par Ivry Sinimalé de l'imprimerie Graphica : *Contes de la Réunion / Pou in grape letshi/Zhistoire pou nir rish* d'Axel Gauvin et William Zitte ; *Contes du bestiaire de la Réunion* ;

- éditions Dodo Vole, nées d'une association d'artistes ayant la volonté de promouvoir les cultures en voie de disparition, les minorités silencieuses et les artistes du sud-ouest de l'Océan indien, avec la conviction que l'art se découvre dès les premières années de la vie. Elles ont publié : *Kosa in soz ?*, de Mary des Ailes, et de nombreux contes malgaches illustrés.

L'utilisation pédagogique

Dès 1980, le conte a été pris en considération par la sphère des enseignants et éducateurs dans un souci d'utilisation pédagogique. Cette entrée dans l'école est un tournant important du développement de cette pratique.

En 2000, l'article L312-11 du Code de l'éducation a permis une avancée, en autorisant les maîtres à recourir aux langues régionales dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils peuvent en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française. Ainsi, même

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

sans habilitation Langues et Cultures régionales (LCR), tout enseignant a le droit de mener dans sa classe toutes les activités de sensibilisation aux Langue et Culture régionales. De nombreux enseignants ont vu dans cet article une possibilité nouvelle d'atteindre certains objectifs pédagogiques : valoriser l'estime de soi des élèves créolophones, en donnant un statut à la langue créole dans la classe ; débloquent la parole des élèves mutiques ou petits parleurs ; découvrent des aspects de la culture réunionnaise en classe. Dans ce cadre, plusieurs activités sont, depuis, proposées par des enseignants : musique, gastronomie, danse ou découverte du milieu naturel des arts et traditions. Par ce biais, le conte oral, qui fait partie de la tradition réunionnaise, intègre les enseignements. Tout enseignant qui le désire peut utiliser le conte traditionnel réunionnais dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la Langue et Culture régionale.

L'Académie de la Réunion a ouvert une « Mission Langue vivante régionale 1^{er} degré » disposant d'enseignants référents. Certains d'entre eux (Insa Véronique, Testa Isabelle, Georger Fabrice, Grondin Yves, Prianon Giovanni, Picard Laurent) proposent des outils et un accompagnement pédagogique visant à activer toutes les entrées culturelles des programmes pour le créole, où le *rakontaz zistoir* et la littérature orale réunionnaise occupent une place de choix. Ces documents sont disponibles sur la partie LVR 1^{er} degré du site académique (<https://pedagogie.ac-reunion.fr/lvr-ecole.html>).

La recherche sur la pratique

Le projet ERA 583 du CNRS « Linguistique et anthropologie des archipels créoles de l'Océan indien », qui a donné naissance à *Kriké Kraké*, comportait, à côté de la collecte et de la retranscription, tout un travail sur la linguistique associée au conte. Carayol et Vogel analysent les enregistrements sur plusieurs plans : le discours, son architecture, le texte et les marques d'énonciation, la syntaxe, la prosodie (l'inflexion, le ton, l'accent et la modulation donnés au langage oral en fonction des émotions et intentions exprimant l'influence recherchée sur les interlocuteurs), la gestuelle, la mise en scène.

En 1990, Jacques Pedro a rédigé un mémoire de maîtrise de Lettres modernes sur « le discours dans le conte créole réunionnais : plaisir de la parole, narration et situation d'énonciation, stratégies discursives, clichés et intertextualité ».

En 2012, dans une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, « Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation », Alexandrine Natacha Dijoux symbolise un ensemble d'universitaires qui prennent la culture, et notamment le conte, comme objet de recherche. A.-N. Dijoux décode, avec les conteurs Isabelle Hoarau, Daniel Honoré et Sully Andoche, les mécanismes et ressorts de la pratique du *rakontaz zistoir*.

L'université de la Réunion dispose d'un laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF), qui est une équipe d'accueil (EA 4549) reconnue par le ministère de la Recherche. Il a pour objet d'étude les phénomènes de contacts de langues, de culture, de littérature, d'éducation et de communication qui caractérisent les sociétés créolophones et francophones. Il travaille également sur la patrimonialisation de l'environnement et de la culture et sur les relations entre savoirs (scientifiques, médicaux, académiques, locaux, formels ou informels, etc.) et sociétés.

Universelle, la recherche sur le conte est menée depuis longtemps par de nombreux auteurs (les frères Grimm, Max Müller, Hyacinthe Husson, Pierre Saintyves, Vladimir Propp, Alan Dundes, Claude Bremond...), qui veulent définir le conte, ses origines, sa structure, sa fonction et les rapports entre oralité et littérature. Le néologisme « oraliture » a été créé, qui concerne plusieurs disciplines universitaires : anthropologie, civilisations, lettres modernes, linguistique... Jean Bernabé fait une approche anthropolinguistique de la parole créole. Il étudie les rapports de l'oral et de l'écrit. La langue est un matériau incontournable qu'il faut prendre en considération, en tenant en compte que le régime linguistique qui prévaut dans les pays créolophones renvoie à une situation où le créole (langue dominée) et le français (langue dominante) occupent le champ de l'énonciation de façon complémentaire et parfois concurrentielle. Il met en évidence qu'aucun langage n'est possible, dans sa dimension énonciative, sans le recours à la mémoire. Différentes mémoires sont à l'œuvre dans l'activité neuronale : tout d'abord, la mémoire individuelle à court

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

terme, condition *sine qua non* de tout discours, sans laquelle aucune articulation ne pourrait être établie entre un élément donné et sa suite. Toute syntaxe sans cette mémoire serait inopérante et, par voie de conséquence, toute énonciation impossible ; ensuite, la mémoire individuelle à long terme, qui a pour fonction de stocker les informations traitées par la mémoire à court terme ou mémoire de travail ; enfin, la mémoire interindividuelle (ou collective) à long terme, qui correspond à des expériences communes à un groupe et constitue un élément de définition de l'identité de ce dernier.

La tradition orale trouve là le mécanisme de sa constitution. La mémoire a d'autant plus de chance d'être opératoire que le message est structuré sous forme de texte. La textualité est donc une condition nécessaire de la transmission intergénérationnelle, processus exprimé par l'expression de tradition orale et au plan terminologique, par le terme d'oraliture. Celle-ci comporte de nombreux genres : mythe, conte, épopée, proverbe, adage, aphorisme, maxime, sentence, devinette, formule magico-religieuse, chanson... Ces genres sont dits mnémotecniques, c'est-à-dire structurés selon une logique mémorielle. Ils relèvent d'un circuit qui est fondamentalement le circuit bouche-oreille. Ce circuit, quand il s'agit d'un genre théâtralisé comme le conte, s'inscrit dans une dimension kinésique. Le conte met, en effet, en œuvre des dispositifs qui fonctionnent *in praesentia*. Dans la simple oralité, il n'est pas indispensable que les interlocuteurs se voient. Là, le circuit fondamental de la communication, bouche-oreille, est renforcé de façon secondaire mais omniprésente, par la dimension gestuelle, posturale, recourant donc au sens de la vue. Bernabé classe les genres « oraliturnels » en fonction de l'importance de la gestuelle et de la densité de la présence requise entre les protagonistes de l'énonciation des contes.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

L'île de la Réunion est peuplée à partir de 1663, puis lors des grandes phases de son histoire (esclavage, colonisation, départementalisation...) par des composantes (Européens, Français, Africains, Malgaches, Indiens, Comoriens, Chinois...), dont les membres arrivent avec des statuts différenciés (colon, esclave, engagé, fonctionnaire métropolitain...). Ils créent un espace de métissage où presque tous abandonnent leur langue d'origine pour un *pidgin*, qui devient, au fil du temps, une nouvelle langue : le créole, dont les systèmes phonétique, syntaxique, morphologique et prosodique se différencient du français, influencés par différents apports (malgache, indien, chinois, indo-portugais, bantou, anglais, ourdou...).

Sur les douze premiers arrivants dans l'île, dix sont originaires de Madagascar. Ces esclaves de capture, qui ont tout perdu, n'ont droit ni à la parole publique ni à l'écrit. Ils survivent grâce aux apports de leur civilisation d'origine, dans leur milieu intime. Comme les libres, ils ont besoin de cette intimité avec leurs origines et ont envie de les transmettre à leurs enfants. Le *rakontaz* est le vecteur de cette transmission. Dès le départ, il a une grande importance dans cet espace où tous sont déracinés. Il est le seul lien à la civilisation et aux traditions antérieures. Dans ce berceau d'un nouveau monde, aux cultures et aux croyances diverses, chacun apporte dans ses malles et dans sa tête ses traditions, ses superstitions, ses peurs, ses propres explications de la naissance du monde, de son existence, de ses promesses, de ses menaces. Et surtout, les premiers arrivants, venus de partout, apportent des récits. Ils racontent des histoires dès l'apparition des enfants dans les familles. Il est vital pour les descendants des esclaves et des engagés de transmettre les contes et légendes de leur pays à leur descendance. L'Afrique est le continent de la parole ; la Chine est une civilisation vieille de plusieurs millénaires ; l'Inde compte parmi ses trésors le Mahâbhârata, le Râmâyâna et l'héritage fabuleux des Grands Moghols ; la France est une des héritières de la riche civilisation gréco-latine et les régions d'où sont partis les premiers colons blancs ont toujours fourmillé de contes mystérieux et fabuleux ; Madagascar est une rencontre entre l'Afrique et l'Asie.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Majoritairement, les contes proviennent de France métropolitaine, d'Afrique et de Madagascar. Peu d'entre eux proviennent des cultures chinoise, musulmane et hindouiste, soit parce qu'ils ne sont pas transmis, soit parce qu'ils le sont uniquement au sein des familles, bien que certains récits hindouistes soient transmis et popularisés par les bals tamouls (théâtre sacré accompagné de musique). Cette diversité de cultures fait naître une crainte réciproque entre les différents groupes ethniques jusqu'à l'émergence de nouvelles peurs partagées ou un « rêve collectif », construits ou transposés pendant l'époque esclavagiste et coloniale. Cet inconscient collectif s'exprime dans cette littérature orale représentée par les contes, légendes, proverbes, chansons, devinettes. Les traces, trames, héros déjà connus sous d'autres cieux se retrouvent ainsi au cœur des contes de la Réunion. Dans cette île « fermée », l'ailleurs peut répondre à un besoin d'évasion. L'esclave ou l'engagé peut s'évader physiquement, dans sa tête et par la parole, marronnage idéal.

À l'intérieur des familles, le *rakontèr* est en général un des grands-parents, le plus souvent la grand-mère. Ces *granmounè* habitent sous le même toit que les petits-enfants. Le soir, après le repas et avant le coucher, c'est l'heure du *rakontaz*. La famille se réunit devant le lit de l'aïeul, en silence, presque religieusement pour écouter la bonne parole. Souvent, la vieille personne, dont le répertoire n'est pas très riche, raconte la même histoire ou des variantes, mais le public ne s'en lasse pas. Dans les familles aisées, la parole du conte est l'apanage de la *nénène*, dame d'un certain âge, servante chargée des enfants. C'est elle qui raconte le soir, pas dans la journée : elle a suffisamment à faire avec la cuisine, le nettoyage, la lessive, le repassage... À cette époque, on vit à la lueur des lampes à pétrole et on marche, les pieds en contact direct avec le sol. Les quartiers serrent leurs cases et leurs paillotes les unes contre les autres, comme pour rassurer leurs habitants, la nuit venue. Tous les soirs, après le petit *koudsèk* (petit verre de rhum), les journaliers agricoles, les ouvriers d'usine et petits planteurs se retrouvent devant le bistrot fermé, à la lumière de la lune. Les *rakontèr zistoir* prennent alors la parole. On peut aussi les entendre sous une *salvèrt* (salle faite de branches et de feuillages) lors des veillées mortuaires. Là, avec des amateurs d'histoires plus ou moins spécialisés, ils viennent distraire les parents, voisins ou amis du défunt, pendant que d'autres jouent aux cartes ou aux dominos...

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des textes sont édités par des Réunionnais, fils de la haute société. Les interventions directes du peuple et de sa culture métissée sont rares. La transmission du patrimoine se fait par l'oralité. Les premiers contes écrits sont attribués à Louis Héry (*Fables créoles « dédiées aux Dames de l'Île Bourbon »*, 1828).

En 1928, Georges Fourcade publie *Z'histoires la caze*, qui rassemble des contes et devinettes montrant la vie quotidienne du pays à cette époque. En 1939, l'ouvrage de Pa Sarles, *Contes créoles inédits*, est publié à Madagascar.

Après l'accession de la Réunion au statut de département français, la création du Parti communiste réunionnais en 1959 cristallise les positions politiques autour de la question de l'autonomie du territoire. S'ensuit un processus de répression-résistance qui impacte fortement les militants culturels.

Au cours des années 1960-1970, le maloya (danse, musique, chant) [cfr. fiche de l'Inventaire national du PCI et dossier de la liste représentative de l'Unesco], qui est interdit de diffusion, et la langue créole, qui n'a pas droit de cité, deviennent des sujets de mobilisation, de réflexion, de création et de lutte. La modernité et l'arrivée de la télévision en 1964 contribuent au déclin de la pratique du conte, qui manque de disparaître face au rouleau compresseur d'images et de sons venus d'ailleurs. La fascination des séries télévisées menace d'engloutir l'héritage oral transmis de génération en génération, sapant les valeurs de base de la société réunionnaise. À la même période, les écoles fleurissent dans les grandes villes ; la presse se développe, porte-parole des « *pays-dehors* » ; les routes s'ouvrent et les voitures s'y engouffrent. Grands-parents et parents découvrent la civilisation des loisirs et de la consommation. Le mode de vie et la mentalité des Réunionnais évoluent rapidement. On se met à vivre comme *déor* (les pays modernes) et on se moque des traditions. Les derniers conteurs s'effacent devant la dictature de l'image. On n'ose plus mettre en scène *Ti-Zan* ou *Granmèrkal*. Même à la veillée mortuaire, le conteur se tait. La *nénène* laisse sa place ou son statut au sein des familles. La grand-mère est reléguée au village du troisième âge ou profite des loisirs mis en place pour cette tranche d'âge. Avec le mutisme de la *nénène* et des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

granmoune, la transmission des contes traditionnels s'effiloche face à la télévision, l'ordinateur, les jeux vidéo, le téléphone portable... Quelques rares conteurs gardent le flambeau allumé, tels *Lo Rwa Kaf* à Sainte-Suzanne ou *Granmoune Baba* à Saint-Louis, mais sont ignorés du grand public. On a même honte de leurs *zistoir* créoles, proverbes, expressions et autres devinettes qui ont mis du temps à sortir du *fénoir*.

Au début des années 1970, on assiste à la prise de conscience de pionniers comme Boris Gamaleya – dont les textes sont publiés dans le quotidien *Témoignages* -, Axel Gauvin, Robert Chaudenson ou Christian Barat, qui fixent la tradition orale sur bandes magnétiques et, par-là, sauvegardent le conte. Le groupe Ziskakan joue, à la fin des années 1970, un rôle important de « laboratoire » pour explorer toutes les disciplines contribuant au renforcement de l'identité créole et à la créativité.

L'alternance politique qui amène la gauche au pouvoir en France, au début des années 1980, libéralise les médias et la sphère culturelle, booste les acteurs culturels et revitalise les combats identitaires. Il en est ainsi pour la tradition du *rakontaz zistoir*. Les *rakontèr* trouvent alors un regain de leur activité. Quelques conteurs et écrivains donnent un nouveau développement au conte en le sortant du cadre familial pour l'amener dans la sphère publique à travers les manifestations socio-culturelles et éducatives ainsi que par des publications écrites. En 1992, la Ville de Saint-André et le collège Bédier, sous l'impulsion de Josie Virin, dans le cadre d'un projet d'action éducative, organisent pour la journée internationale créole, le premier festival international du Conte, manifestation ensuite portée pendant douze ans par le Foyer de Joinville. Au fur et à mesure, d'autres manifestations offrent au conte une exposition grandissante.

À la Réunion, selon la Loi pour l'Outre-mer de 2000 (art. 34), « les langues régionales des départements d'outre-mer font partie du patrimoine linguistique de la Nation » et « bénéficient du renforcement des politiques en faveur des langues régionales afin d'en faciliter l'usage ». Son enseignement est désormais proposé en option dans les écoles de l'île, comme pour toutes les langues régionales de France. C'est une étape importante du développement du *rakontaz*.

Régulièrement, la pratique connaît des avancées et des attaques. L'avenir se joue en tension entre respect rigoureux de la tradition et des valeurs identitaires, d'une part, et ouverture, fusion et modernité, d'autre part.

III.2. Récits liés à la pratique et à la tradition

Daniel Honoré

« Les conteurs sont à la disposition des autres », dit Daniel Honoré, pour qui « le plaisir d'écrire n'a d'égal que celui de raconter, de faire vivre un conte. Ils dépendent tous deux de ces magiciens que sont les mots. En retrouvant le tutoiement qui unit ordinairement le conteur et son public, je peux dire que j'ai la chance de goûter aux deux à la fois, grâce au public ».

Il regrette par ailleurs la triste destinée d'un art conçu dans l'oralité : « Pour qu'il ne disparaisse pas, il a fallu trahir la nature du conte, en fixant sur le papier toutes ces histoires qu'on avait oublié de raconter. La version papier est unique. En revanche, jamais deux auteurs ne raconteront exactement la même histoire. Parce qu'ils en oublieront un détail, parce qu'ils y apporteront un peu de leur propre histoire, de leur propre imaginaire. C'était pourtant la seule solution pour ne pas tout perdre ».

Il propose le terme créole *zistoir* pour désigner les histoires créoles réunionnaises qui font le récit de faits ou d'aventures imaginaires écrits mais souvent oraux. Il se donne pour défi « de prouver que des textes écrits dans ma langue maternelle peuvent, une fois traduits en français par exemple, porter, au-delà des limites de l'île, des valeurs dignes de l'humanité tout entière ».

Isabelle Hoarau

Isabelle Hoarau dit : « Pour moi un conte, qu'il soit en créole ou pas en créole, fait partie de la structure traditionnelle ; c'est un enseignement moral ; ce sont des personnages. ». « Moi, j'ai créé

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

des contes à partir de choses qui n'existaient pas ou à partir de morceaux d'histoires que nous avons. C'est que nous n'avons que trois siècles d'histoires ; donc c'est très peu pour créer des contes. J'ai fait un gros travail de collecte, mais en même temps de reconstruction ; j'appelle ça faire un tapis mendiant [tradition artisanale réunionnaise, à la manière du patchwork]. Avec plein de morceaux d'histoires, j'ai écrit des histoires complètes, j'ai fait des contes complets qui sont maintenant devenus des contes traditionnels parce que j'ai utilisé des formes traditionnelles.

Sully Andoche

« Finalement, dit S. Andoche, les histoires qui nous sont restées, les histoires créoles d'ici, il n'y en n'a pas beaucoup. Faute de trace écrite, une fois la trame de l'histoire acquise, le conteur est libre d'en mener sa propre version et en faire en quelque sorte sa propre création. Donc, je n'ai pas envie de raconter les histoires que mes copains vont raconter eux aussi. Ça m'arrive quand même de raconter une histoire traditionnelle. Et puis, il faut aussi transmettre ça, mais y a d'autres personnes qui le font. C'est rare que je raconte une histoire que je n'ai pas inventée ».

Il raconte ses débuts : « Je jouais dans le groupe Ziskakan ; c'était un groupe de musique militant créole aussi... et souvent, pendant les concerts, l'électricité était coupée ou bien des gens débranchaient le courant parce qu'on chantait des choses subversives. Alors, on me poussait devant en me disant « Va t'excuser ». Je ne pouvais pas dire « Excusez-moi », juste comme ça, et ressortir. Donc, je plaisantais un peu, comme lorsque je parlais avec les gens d'habitude, et j'ai vu que les gens riaient. Donc, j'ai continué comme ça. Après je me suis dit, « Bon, si ça plaît, il faut quand même que les choses soient bien faites », et tout ça ; je me suis dit « Ben, je vais raconter des histoires ».

Ensuite, j'ai commencé à raconter des histoires avec François Batisto, un percussionniste qui jouait avec Ziskakan à l'époque. Ensuite j'ai raconté avec ma femme, Suki. On avait un groupe qui s'appelait *Katiyak*, qui veut dire, en français « juxtaposition de deux billes », *dé kanèt kolé ansanm*. À l'arrêt de ma femme, j'ai pris mon indépendance artistique. Daniel Honoré m'a demandé de venir faire la formation avec Annie Grondin et lui. Je n'ai pas un talent d'enseignant, mais celui de donner le goût de raconter aux gens qui viennent à la formation en leur disant : « Voilà, raconter des histoires c'est génial ; voilà mon expérience. » On réfléchit, avec Daniel Honoré, pour faire une formation de perfectionnement pour tous ceux qui ont déjà fait un stage d'initiation avec nous ».

Anny Grondin

Anny Grondin se souvient : « *Rakonte zistoir la journé i fé pouss korn su la tèt* », disait Grand-mère. Alors, on attendait 6 heures. S'il faisait encore un peu jour, on fermait les volets pour oublier les derniers rayons de soleil, on allumait une petite bougie, et vite, on se glissait sous les draps. « *Kriké ! Kraké mésyé ! La klé dan out poss, la tay dan mon sak ! Lavé inn bonn foi, mésyé la foi, la manz son foi ek in grin d'sèl.* » Je n'ai jamais oublié ces mots de la *nènène* [la nounou qui avait appris ces contes avec son père], le soir, au retour d'une baignade, à deux pas de l'usine de Beau-fonds, à Saint-Benoît. *Grandiab, Ti Lièv* et *la sitrouy* entraient dans ma vie par la grande porte, celle de mon cœur de *marmay* [enfant]. On pleurait, on riait, on aimait retrouver la peur, jusqu'au jour où la télé est arrivée et a pris cet espace, jusque-là réservé au conte, avant le repas ou avant d'aller dormir. À partir de là, une génération, scotchée devant la lucarne magique, saute le fameux rendez-vous de 6 heures et grandit sans rien connaître des aventures des héros de ma *nènène* Jacqueline. Dans une indifférence quasi générale ».

Jean Bernabé

Jean Bernabé, écrivain et linguiste antillais, explique : « Dans les pays créoles marqués par une organisation sociale liée originellement à l'esclavage, on doit établir une distinction entre les activités diurnes et nocturnes. Les premières sont consacrées au travail servile de la plantation, sous une discipline de fer imposant des cadences pénibles, notamment dans les champs de canne. À la tombée du jour, aucune activité n'étant plus possible, l'esclave de plantation, pourra enfin s'adonner à

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

certaines formes de loisir (danses et chants au son du tambour, contes, devinettes...). La parole nocturne est de nature à rassembler le groupe à un moment qui est le plus favorable à une communion culturelle et spirituelle ». Il rajoute : « Les spécialistes et gardiens de la parole ancestrale que sont les conteurs exercent leur office, rappelons-le, au nom d'une délégation implicite. Ils agissent en quelque sorte en porteurs d'une procuration qui émane de la communauté. »

Stéphanie Alamèle

Stéphanie Alamèle, conteuse réunionnaise, raconte la diversité des lieux où elle peut pratiquer son art : « J'ai toujours aimé l'univers des contes. Ils nous permettent de partir dans les contrées lointaines de notre imagination. J'ai conté à titre gratuit à plusieurs reprises à l'EPHAD de Sainte Marie, pour la fondation de la Croix-Rouge, aux collèges de Saint-Pierre, de Mille-Roches et de Domenjod. J'ai également conté dans les écoles primaires dans le cadre de mon enseignement, à Grand-Bois chez Anny Grondin et à Dioré pour une association. À titre non gratuit, j'ai conté pour des habitants de Bras des chevrettes avec le CCAS lors d'Halloween, j'ai participé au Festival métissé à Sainte-Marie et j'ai conté dans des centres aérés de Saint-Benoît ou des mercredis Jeunesse à Saint-André ou pour les activités périscolaires de Sainte-Marie et Bras-Panon. Tous avaient un thème imposé. J'ai également conduit des ateliers d'écritures avec le Département pour le Muséum d'histoire naturelle et j'y ai conté. »

Josie Virin

Josie Virin a eu un parcours inscrit dans les évolutions apportées par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 : « J'ai commencé mon engagement dans les radios libres. Puis, j'ai fait du théâtre avec Benjamin Hoareau de la compagnie théâtrale Conflure. J'ai alors raconté des histoires sur le personnage de la *nénène* [nourrice], qui m'avait marquée car, dans beaucoup de familles, il y avait des *nénène* ou des grandes sœurs qui, dès que les 6 heures sonnaient, racontaient des histoires qui font peur et j'aimais ça. Vers 1989-1990, avec l'Association pour la promotion de la culture générale, j'ai continué de conter dans un spectacle qui tournait dans les centres aérés, aux côtés de Benjamin Hoareau, qui faisait le clown, de quelques musiciens et de Christine Salem, qui a connu par la suite une carrière internationale de chanteuse. À la même époque, en tant qu'enseignante, j'ai fait la rencontre de Serge Sinimalé, car je voulais donner dans mes activités, au collège Bédier, une place à la musique traditionnelle et aux racines. Je suis allée solliciter chez lui, allée des Cocos, ce militant indépendantiste passionné, qui avait été emprisonné pour avoir joué du *maloya*. Et j'ai travaillé dix ans avec lui. Il m'a beaucoup apporté dans la compréhension de la place des racines et des traditions comme ciment d'un peuple. Il fabriquait de ses mains des instruments de musique traditionnels et avait créé Cimendef, une troupe de *maloya* et de musique traditionnelle. Chaque année, il organisait un atelier théâtre-musique qui a permis à de nombreux jeunes artistes d'éclorre, comme Lindigo. J'ai gardé de lui quelques phrases-clés : « *I fo konèt ousa ou sorte pou konèt ousa ou sava* (« Il faut savoir d'où tu viens pour savoir où tu vas ») » ou encore « *Gom pan nout mémoir ! barbouiy pan out listoir !* (« Ne salissez pas notre mémoire ! Ne troublez pas notre histoire ! ») ». En 1992, on a organisé le premier festival international du Conte avec la Mairie de Saint-André, la DRAC, la Région, l'Académie... Serge avait mis en place trois défilés, qui se sont retrouvés devant la Mairie. On avait invité Hassane Kouyaté. Après avoir été élue municipale à la Culture, je suis partie en métropole, où j'ai poursuivi mon activité de *rakontèz mantèr*. J'ai conté au Jardin d'acclimatation de Paris, au festival Ti Piman de Nancy, dans les manifestations du 20 Décembre, dans les écoles. Depuis mon retour, je continue avec l'envie encore plus forte de transmettre. *Na pi d'gro galé* (« les figures fortes ») ont disparu. *I fo nou fane pou bann zènn* (« Il faut transmettre aux générations futures ») et même *lot koté la mèr* (« à l'international »).

Jean-Bernard Ifanohiza

« Le conte est une façon de construire l'enfant, d'assurer son équilibre », estime Jean-Bernard Ifanohiza, des Contes Calumets. « On décrit à travers les contes quelque chose d'agréable à vivre et de reconfortant. En même temps, ça permet d'y voir plus clair et d'éviter pas mal d'obstacles dans la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

construction de l'existence. Ces repères sont essentiels, non seulement pour la jeunesse mais pour la société en général, car il existe aussi des contes créoles pour adultes ».

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Menaces sur la viabilité

Cette tradition du *rakontaz zistoir kréol* porte en elle **une fragilité**, qui est celle de l'oralité et du spectacle vivant, même si les contes sont souvent retranscrits, voire numérisés. La principale menace qui pèse sur elle vient du « processus **d'assimilation** », décrit par Jean Benoist ou Patrick Chamoiseau, « qui s'est déroulé sans arrêt des débuts de la colonisation jusqu'à nos jours et qui a conduit les Réunionnais à survaloriser les valeurs et les modèles culturels français, pris comme références à imiter et à considérer comme un contre-modèle les autres cultures qu'il faut dénigrer ». Elle est aussi menacée par **la domination audiovisuelle** croissante, à laquelle vient se rajouter une invasion incontrôlable du numérique. Par ailleurs, de trop **faibles relations intergénérationnelles** risquent de causer la perte des thématiques traditionnelles au profit de mythes et légendes de l'extérieur. On pourrait ainsi voir une fuite de la créolité dans les contes.

Il peut y avoir une menace dans **l'entrée du conte dans le circuit économique**. Si le *rakontèr* doit être rémunéré, il ne doit pas se couper de la sphère familiale. Il est un *békèr d'klé*, débrouillard, à la manière de Ti Jean. On est à la charnière d'une évolution. On peut se poser la question de la préservation des spécificités identitaires face à la modernité. Autrement dit : « Comment garder son âme et ne pas être assimilé ? ».

Le *rakontaz zistoir* est un art intimiste qui se pratique avec peu de moyens. Il est souvent minoré et doit lutter pour obtenir une **reconnaissance artistique** permanente, d'autant qu'il y a parfois confusion entre conteur et humoriste. Certains festivals n'invitent pas les conteurs locaux parce qu'ils ne sont pas contemporains, trop traditionnels, ou en créole. Mais cela commence à bouger.

Les prestations des conteurs sont souvent gratuites pour l'auditoire car prises en charge par les organisateurs et les commanditaires publics (communes et offices para communaux, intercommunalités...). Ces derniers ne consacrent malheureusement pas assez de moyens à la communication et à la mobilisation du grand public pour les représentations de conte. De fait, il n'y a **pas suffisamment d'exigence de progrès** et de maintien de qualité, du fait de la gratuité et du manque de connaissance des traditions par le grand public, qui ne peut donc pas juger de façon pertinente. Aussi, le *rakontèr* ne prend pas de risques et reste dans une zone de confort non propice à l'accroissement qualitatif.

De même, la diffusion/transmission de la pratique est allée trop vite. Certains deviennent référents dans certains cercles sans avoir la pratique. Un bon *rakontèr* ne se contente pas d'une formation, mais doit avoir beaucoup de pratique, avec la supervision d'un tuteur... **Il doit travailler son art**, car dire une histoire, ce n'est pas être un *rakontèr*. Il faut, en plus, avoir un répertoire. Les garde-fous n'ont pas été posés. Au final, on s'aperçoit que chaque menace sur la viabilité de cette pratique est contrebalancée par d'autres avancées. Les pionniers pensent que le conte est assez fort aujourd'hui pour rebondir.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

La sauvegarde et la valorisation de la pratique du *rakontaz zistoir* passe par plusieurs axes d'intervention qui peuvent se croiser :

- la collecte ;
- la multiplication des lieux de diffusion orale et des événements ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- la formation et la multiplication des *rakontèr* ;
- la diversification des espaces et des modes de *rakontaz* vers le tourisme expérientiel et la découverte des patrimoines (balades contées sur sentiers, ballades créatives sur des sites comme Dioré, Maïdo) ;
- la publication et l'enregistrement (*cfr.*, sur Youtube, *kosa i rakont ?*) voire la numérisation ;
- Télé kréol a filmé *Marmit kréol* et *Kabarachois* ;
- les concours d'écriture, qui produisent de nouveaux thèmes de contes ;
- les études et recherches universitaires ;
- l'ouverture vers l'international : étudiants Erasmus ou éditeur japonais qui s'intéressent au conte ; participation croisée de conteurs dans les divers festivals internationaux...

Actions de valorisation à signaler

- Le concours Lankréol est organisé par le CCEE et l'UDIR. Il en est à sa 14^e édition et comporte, depuis 2007, une rubrique dédiée au « conte », contribuant ainsi au renouvellement du répertoire des *zistoir kréol*. De 2008 à 2017, plus de quatre-vingts nouveaux contes ont été écrits par des amateurs avec une pointe de vingt pour l'année 2015.
- Le concours de scène et conteurs organisé par Hoareau Daniel du groupe *Nou jou « tranplin rakontèr zistoir »* à Saint-Denis permet le repérage de *rakontèr* dans les quartiers.
- Paroles du Sud est un festival du conte et de la parole co-organisé par Kozé conté et la Ville de Saint-Joseph. Il en est sa 5^e édition.
- *Lofaka Festival* (« racine » en malgache) qui fête sa 2^e édition à Saint-Benoît-Bras fusil, regroupe une cinquantaine d'associations et de créateurs dans toutes les disciplines (musiciens, plasticiens, sculpteurs sur bois...) du spectacle vivant. Il offre au public trois scènes : « Sous le grand arbre », « Contes et *zistwar* », « Tremplin » pour les jeunes pousses.
- *Bèlfèt rakontaz zistoir kréol*, festival gratuit du Conte créole, est organisé par Daniel Honoré et la Ville de Sainte-Suzanne depuis 2015. Une vingtaine de conteurs péi, dont ceux de Sainte-Suzanne, se relaient pour raconter des histoires en créole dans plusieurs lieux (médiathèque, salle Le Rwa Kaf). Des praticiens confirmés, comme Anny Grondin, Sully Andoche, Jean-Bernard Ifanohiza ou Sergio Grondin, sont de la partie, à côté de conteurs locaux ou débutants. Les objectifs de cette manifestation sont de : valoriser le patrimoine immatériel de la Réunion ; développer la tradition orale ; promouvoir les conteurs de la ville de Sainte-Suzanne, particulièrement riche en *rakontèr zistwar*, aussi bien dans le passé, avec Gérose Barivoitse *alias lo Rwa Kaf*, qu'aujourd'hui. L'édition 2017 associe *zistoir*, *maloya* (musique, chant, danse), *moring* et *kros h* (pratiques sportives ancestrales).
- *Marmit zistoir* est organisé par l'UDIR, Kozé conté et la Ville de Saint-Denis. Tous les derniers vendredis du mois, une soirée en forme de veillée du *tan lontan* permet aux familles de découvrir dans leur quartier des *zistoir* d'ici et d'ailleurs. On peut parfois y déguster des fruits oubliés ou des tisanes du temps *lontan*.
- Le festival *Dékont*, organisé au café culturel Le Bisik à Saint-Benoît, permet aux jeunes de découvrir la culture réunionnaise et sa tradition orale au travers de la chanson et de l'univers merveilleux et fantastique du conte créole. Beurty Dubard, agriconteur, directeur artistique de ce festival, programme ateliers, ballades contées, récits merveilleux et d'expériences et contes contemporains comme ceux de James Scott Mc Donald.

La pratique connaît aussi de nouvelles formes, qui contribuent à élargir la base du public, des connaisseurs et des futurs pratiquants :

- *Piknik kozé conté*, initiative d'Evelyne Gigan ;
- ballades contées sur sentiers ;
- ballades créatives sur des sites patrimoniaux (Muséum d'histoire naturelle ou Conservatoire botanique de Mascarin) ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- *Kozé pou le kèr*, goûter conté de Stéphane Thomas, qui associe dans un spectacle contes, marionnettes, comptines, jeux et chansons ;
- Les Rencontres académiques des élèves conteurs en sont à leur 3^e édition en 2017. Ce dispositif, co-organisé par l'association Kozé Conté et le coordonnateur Lecture, écriture et oralité de la délégation académique à l'Éducation artistique et culturelle (DAAC / Rectorat), concerne les élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), impliqués dans un parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) et ayant travaillé prioritairement avec un conteur. Soutenu aussi par la direction des Affaires culturelles Océan Indien (DAC OI) et par le Département de la Réunion, il permet de faire partager et de montrer le travail partenarial mené par les équipes pédagogiques et les artistes intervenant en conte. Ses objectifs sont de : valoriser le conte, la création, l'art de la parole en français ou en créole ; encourager les élèves à écrire ou travailler un conte existant, puis à l'oraliser ; permettre aux élèves de se confronter à leur capacité de création et d'expression en français ou en créole ; enfin, de transmettre une culture orale en français ou en créole.
- Jacky Revel sur Réunion 1^{re}, « La tête dans les étoiles », propose une rubrique Conte à la radio ;
- TNT, avec Sully Andoche depuis 2009, ramène le conte dans les familles, espaces bienveillants pour les premières expériences de conteurs : « Retour à la sphère famille » (Laurence Macé contes, Département, PMI).

Modes de reconnaissance publique

Des prix ont été attribués à certains ouvrages récents (voir *supra*).

Inventaires réalisés liés à la pratique

Collecte de contes 1977 ; collecte de contes 2009 à Saint-Louis.

Bibliographie sommaire

- Andoche (Sully), *Béképabéké : les contes créoles de la Réunion*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2014.
- Atlas de la Réunion*, Saint-Denis, Université de la Réunion/INSEE, 2003.
- Barat (Christian), Carayol (Michel) et Vogel (Claude), *Kriké Kraké : recueil de contes créoles réunionnais*, Saint-Denis, Centre universitaire de la Réunion, 1977.
- Chaudenson (Robert) et alii, *Encyclopédie de la Réunion*, Saint-Denis, Éditions Livres-Réunion, 1980-1982.
- Coll., *Noël au pays de grand-mère Kalle*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2010.
- Coll., *Contes et croyances populaires de La Réunion*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2015.
- Coll., *Contes et croyances populaires de La Réunion*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2017.
- Fontaine (Christian), *Zistwir Tikok*, Saint-André, CDPS/Graphica, 1988 ; rééd. *Zistwir Tikok*, Saint-Pierre, Met ansanm, 2002.
- Gamaleyra (Boris), *Bardzour maskarin : contes populaires et orthographe du créole*, Saint-Denis, R.E.I., 1977.
- Gauvin (Axel), *Troi zistwir Tizan-Grandiabe*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté, 1978.
- Gauvin (Axel) et Urbatro (Fabrice), *Zistwir lontan pou marmay koméla*, 2000.
- Grondin (Annie), *Ti Jean gran diab la féss an or*, livre et CD audio, 1999.
- Grondin (Marie-Laure), « Dieu et diable dans les contes et légendes de la Réunion », thèse, Université de la Réunion, 1987.
- Honoré (Daniel), *Légendes chinoises*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2000.
- Honoré (Daniel), *Légendes créoles*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2002.
- Honoré (Daniel), *Contes créoles 1*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2003.
- Honoré (Daniel), *Contes créoles 2*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2005.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Honoré (Daniel), *Faisons... nos contes*, Ile-sur-Tête, Éditions K'A, 2009.
- Honoré (Daniel), *Ti Jean et le pays de nulle part. Contes créoles 3*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2011.
- Hubert de Lisle (Marie-Josée) et Boyer (Céline), *Créole, école et maîtrise du français*, Saint-Denis, Canopé de la Réunion, 1979, 2 vol.
- Huet (Céline), *Ti Jean et autres contes*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2006.
- Ifanohiza (Jean-Bernard), *Barnar, fais pas le tour de la table*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2012.
- Insa (Véronique), *Les Contes traditionnels réunionnais, un outil pour donner un statut à la langue créole en classe*, 2010.
- Jardel (Jean-Pierre), *Le Conte créole*, Montréal, Université de Montréal/Centre de recherches caraïbes, 1977.
- Payet (André), *Max sanm Ti Moris, 7 tour la malis*, Ankraké/Océans éditions, 2010.
- Payet (Jean-Valentin), *Récits et traditions de la Réunion*, Paris, Éditions de L'Harmattan, 1988.
- Pitchaya (Antoine), *Le Mendiant de Bénarès et autres contes et légendes de l'Inde*, Saint-Denis, Éditions UDIR, 2007.
- Relouzat (Raymond), *Le référent ethno-culturel dans le conte créole*, Paris, Éditions de L'Harmattan, 1989.
- Revue *Nout Lang*, dossier « Fé in kont ansanm la sominn kréol », 2005, n° 11.
- Revue *Fangok*
- Revue *Sobatkoz*
- Vaxelaire (Daniel), *Le grand livre de l'histoire de la réunion*, Orphie éditions, 2003, 2 vol.

Ressources audiovisuelles

- Association réunionnaise Culture et Communication, *La Tradition du conte à La Réunion*, coll. « Les dossiers de l'ARCC », 2009, CD audio 49 minutes.
- « Kosa i rakont », de Véronique Insa [sur Daily Motion]
- Enregistrements des Productions *zanbrokal*
- Film de Sophie Louis, *Kabar*
- Conférence de Anny et Sergio, « Contes et légendes réunionnaises » :
<https://www.youtube.com/watch?v=uDYVqmJ20Xg>
- « Ti jean avèk sitrouy », classe CE2 Alamanda, école René-Perianayagom :
<https://www.youtube.com/watch?v=hYh95KZmpzg>
- Conteur Daniel Lauret, « Pourquoi Ti Jean est encore vivant » :
<https://www.youtube.com/watch?v=-TYqwvg9Rjo>
- Lorraine Desjarlais, « Ti Jean et la baguette magique »/« Origines de Ti Jean représentant le peuple qui se révolte » :
<https://www.youtube.com/watch?v=Hc--ijDzrNs>
- Isabelle Hoareau et Gérard Joly, « Zétoil kabri » :
<https://www.youtube.com/watch?v=IORXbpQ9xYo>
- Kristian Fontinn, « Zistoir tikok »/« Kari volay » :
<https://www.youtube.com/watch?v=vdIEbrKl3Ls>
- Conte sinoi de la Réunion, FER, 2015 :
https://www.youtube.com/watch?v=XGhmQIsi_1Q

Sitographie sommaire

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

<http://www.ethnographiques.org>
http://pedagogie2.ac-reunion.fr/langages/lcr2004/acc_lcr.html
<https://pedagogie.ac-reunion.fr/lvr-ecole.html>
<http://www.ac-reunion.fr/academie-reunion/actualites-de-l-academie/videos/actualites/classe-bilingue-marcel-lauret.html>;
<http://ien-port1.ac-reunion.fr/index.php?id=3648>
<http://www.ac-reunion.fr/actus-vie-academie/article/sepanouir-en-classe-bilingue.html>
<http://www conteur.com>;
<http://www.clio.org/monde-en-contes>
<http://www.contesetmerveilles.fr>; <http://laparole.free.fr>
<http://www.artsdurecit.com>; <http://www.kozeconte.com>; <http://kosairakont.com>
<http://assr.revues.org/21415> (DOI : 10.4000/assr.21415)
<http://blog.ioceanindien.com/kozeconte>
<http://ile-en-ile.org/anne-cheynet-kiasec/>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Nom

Anny Grondin

Fonction(s)

Rakontèr zistoir

Nom

Daniel Honoré

Fonction(s)

Rakontèr zistoir

Nom

Sully Andoche

Fonction(s)

Rakontèr zistoir

Nom

Véronique Insa

Fonction(s)

Référente LVR académie de la Réunion et conteuse

Nom

Josie Virin

Fonction(s)

Conteuse et enseignante

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Nom

Axel Gauvin

Fonction(s)

Linguiste et écrivain

Nom

Charlotte Rabesahala

Fonction(s)

Docteur en civilisations

Nom

Daniel Lauret

Fonction(s)

Ecrivain et formateur d'enseignants

Nom

Klaris Siampirave

Fonction(s)

Rakontèr zistoir

V.2. Soutiens et consentements reçus

- Kozé conté
- UDIRC
- Lofis la lang
- Georger Fabrice
- Insa Véronique
- Contributeurs de la fiche

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur de la fiche

Nom

Guérin Daniel

Fonctions

Chef de projet

VI.2. Enquêteur(s), chercheur(s) ou membre(s) du comité scientifique associé

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Lieux(x) et date/période de l'enquête

La fiche d'inventaire a été lancée lors d'un programme-pilote à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, formation en deux sessions à La Réunion (Ministère de la Culture, Centre français du Patrimoine culturel immatériel et Service régional de l'Inventaire – SRI - de la Réunion, janvier et juin 2017).

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

21 septembre 2017

Année d'inclusion à l'inventaire

2017 (CPEI du 26 octobre 2017)

N° de la fiche

2017_67717_INV_PCI_FRANCE_00390

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswk2l8</uri>

ANNEXES

DE RAKONTAZ LA REUNION / DEUX CONTES DE LA RÉUNION

Kok batay fine obli dan kèl trou son zèf i sort.

BÉKÉPABÉKÉ

(Sully ANDOCHE, désanm 2005)

Sésolon ou sar la pès kamaléon, sansa la pès pwason, ou aranz pa out golèt parèy. Avan kit azot fèr lo vèr dan la mèr pou sèy souk boklèr, fèlèr soré in bon zafèr si mi amont azot koman fo fèr. Daborinn, in bon pèsèr golèt, la bézwin in golèt. Zot la pansé sa ? Bin mwinn lé kontan pou zot déza ! O bout son golèt li anmar in lign. Si la lign li anfil in zin. Si lo zin li anfil in zapa. Paré ? Alé, astèr nou kanot dann mon zistwar pèsèr. Sa pa in zistwar la fé nésans na dé zour talèr la. In ! In ! Kan zistwar la la irl son promyé yink, laryèr granpèr mon laryèr granpèr té pis ankor dann pikèt.

Bononm la té in pèsèr. Anfin, kèl pèsèr ? Li té bat karé èk in golèt wi, mé dopi sépa ki fout konbyin tan li té i pès, li lavé zamé trap lo pli pti gigne din domi morso d'pwason. Malgré sa, tou lé matin nout pèsèr, si son golèt, té anmar in lign. Si la lign, té anfil in zin. Si lo zin, té anfil in zapa. Non va, pli gayar ankor, konm pou in poupèt, lo boug an prékosion, té abi son zin sanm in vèr d'tèr. É tou lé matin li té trap... in zin ! Zéro ki sapèl zéro. É tou lé matin té sap pa, domoun té pas koté li, té kri : « É ! béké pa béké ? »

Pou sak la zamé antann koz si la pès, ma asplik azot : isi, i di « béké » kan la bèk in pwason, i an-bèk èk lo zin. Kosa ? Pwason la pwin la bèk ? I wa zot i koné pa inntyork dan la pêche... anparlon pi dann zistwar kréol.

« É ! béké pa béké ? »

Alor afors, mazine zot minmn kèl tinon domoun la batiz ali : BÉKÉPABÉKÉ.

Béképabéké té pa in vilin marmay koman. Pou koz vré po vré, mon bous va fane la mantri si mi arkoné pa li té in zoli zanfan d'moun. Pou rézon, na in fwa ousa in zoli zizit zèn mamzèl la tonm an amour pou li. Somansa, lo momon lo ti fi la di :

— Mon zanfan mi koné, lamour sa parèy doulèr badvant : i komann pa. Mé ou san out kor, port lo non Madame Béképabéké ?

Lo mamzèl la di son kèr bat aryèr. Zamé li va sant « Mon mari pèsèr ».

Konm di mon granmèr ké té pas dobèr si son po klèr pou bronzé bordmèr : « Lamour i wa pa klèr, pou saminn i fou dann fon ! »

Tousala, pa mwinn la di, mon zistwar la di. Si mon zistwar la di, lé vré.

Bèrnik pwason, bèrnik manzé, vik dann tan mon zansèt té pis dann pikèt, té rèv pa ankor larzan sokour govèrnman. Zot va domann amwin koman Béképabéké té débrouy son kari pou pa krèv la fin ? Zot i pé domandé. Mi fout koné pa. Somansa mon zistwar i rakont, askiparé, Béképabéké lavé in kapasité la pwin bonpé nana : li té manz a lodèr. Biftèk lo van, rougay kourandèr, gato la briz.

Mé konm di mon granpèr lo kèr té giny doulèr lèr té pran la kolèr : « Afors manz lo van ou giny baloneman ! »

Tousala, pa mwinn la di, mon zistwar la di. Si mon zistwar la di, lé vré.

Pou an rovnir azot, tou lé matin, avan solèy té ki manz la line, avan révèy té ki manz nout zorèy, avan radio ladilafé té ki manz lo fyèl son vwazin, avan mon granpèr lo kèr té ki dévir alanvèr do-

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

van lo kor granmèr bronzé èk dobèr, tou lé matin, Béképabéké té pran son golèt, té déplway la lign, té anmar son zin, té abi son zin èk in vèrdtèr, té lans son golèt, té tranp son zin, té romont son golèt é tou lé matin li té trap... in zin minm. Ryin ki sapèl ryin !

Rogrétan, mé matin apré, té frèr zimo matin avan : pwason, bèrnik ! Té sap pa, domoun té pas té kri : « É ! béké pa béké ? »

Somansa rèzman mondyé, konm di défin gramoun pikèt, nad matin i suiv pa somin tout matin. Parlfèt, in désèrtin matin : golèt, zin, vèrdtèr, tranpé, monté :

— Mirak ! Mirak té ! Sénnyèr Marizozèf, Sainte Patrone dé la mèr, di pèr é dé lèr zanfan ! Po romèrsyé azot, ma bril in bouzi, ma mars aznou si grin filao, ma... Pou promyé fwa, Béképabéké té sort bèk in...bisik.

Kontantman fine pasé, lo bononm la grat in kou son koko :

— Bon, in bisik, inn. Koman mi sar fé kui in sèl bisik ? An kari ? Inpé pyèg. An roti ? Pli pyèg ankor, anpliskésa mwin la pwin la rosèt roti bisik. An bouyon ? Saminm minm, an bouyon, èk 10 tomat, 10 zwanyon, 10 lit dolo pou fé la kantité.

Mi vé pa bour mon kiyèr makoté dann marmit zistwar la pa mwin, mé amwin ali la, mi noré vann lo bisik. Lo pri ti bébèt-là la fine arivé koméla, mi noré giny asé pou asèt in bwat sardine. Mi noré fé in sos sardine, vann sa réstoran. Lo pri in ropa réstoran la fine arivé, mi noré giny asé pou asèt in kilo bisik...

— Té ! Ou la pwin la ont ?

Béképabéké la giny sézisman :

— Bisik i koz koméla ? Sa pa in malédiksion !

— Sé ou lo malédiksion. Ou la pwin la ont ? Alor pou in fwa mi fé aou lonèr anbèk èk out zin, olyèrk romèrsyé amwin, ou vé manz amwin ? An plis dé sa, mwin s'tin ti baba bisik tann-tann, mon papa momon i mor èk sagrin si wi manz amwin.

— Ou égzazèr inn tipé la non ?

— Spès lasasin ! Adyé papa ! Adyé momon ! Zot i wara pa zot zanfan grandi.

É lo ti bisik la mèt a pléré, parèy lo sint i port in non gato. La plèrè pou kontanté wi ! Lé a domandé si la pa larm lo zyé bisik la rann la mèr salé.

— Fèrm robiné tonn ti zyé monn ti bisik. Mé konpran amwin té. Promyé fwa, promyé fwa minm, mi bèk in nafèr. Toultan mi pas pou in pèsèr losikré. Zordi, sa kaziman lo pli gran zour mon vi. Anfin bondyé la pis si mon tèt. Astèr, lo zonn mwin minm ! Ou konpran pa sa ? Si mi larg aou, sé komsi mi té armèt in také si la port mon bonèr.

Parèy dann in dèrnyé ral avan larg la min la vi, bisik la morgonyé :

— Adyé lavnir ! Adyé la vi ! Adyé pèsèr san kèr !

Là, Béképabéké té pa dakor. Akiz ali sak ou vé, mé pèsèr san kèr, zamé ! Alors li la pran lo ti bisik dann son dé min, parèy ou pran out kouraz a dé min, li la dépoz sa dousman minm, si la po la mèr.

Dési figir Béképabéké, lo sourir in moun i sort étway son kèr, akoz in zès gran kèr anvèr son prosin :

— Adyé monn ti bisik ! Fé konpliman out papa momon pou mwin. Adyé !

Pa rod ki ki pèrd, ki ki giny, bisik fyout ! Baré, fané, sapé, souvé !

Dési figir béképabéké, la bous in moun i sort rann ali kont son gran kèr, té zis in gran kouyonis.

— Sa la pa la syas ! Pou in fwa mi bèk in pwason ! Amwin kwé mi fé ? Adyé ti bisik, yin yin yin !... Mwin la mèt Kouyon o somaz pou travay son plas koman ?

Badabanm ! Badanm ! Banmkadabanm !

Din sèl kou in zéklèr la zékléré, in loraz la lorazé, in lam la mèr la anlamé.

Badabanm ! Robadabanm ! Rerobanmkadabanm !

Si mi giny pa aspliké koman lo tan i fé kan li lé mové, éskiz mon lang, li la pa parti lwinn lékol...

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Kalité kapkap la kap Béképabéké, kapab li té kaka si kap ziska.

— *Mondyé, fin di monn fine arivé !*

Mé konm di monn tipèr Titalbèr ké té pas sèrpiyèr si lo fron mon granmèr pou tir dobèr :

« *Apré loraz solèy si la kaz !* »

Sibit konmsa, zéklèr la dézékleré, loraz la délorazé, lam la mèr la délamé. Parèy in zizit zimaz i débark san ki atann dann in mové rèv, alapa dann fon dolo, in mamzèl la sorti. Mé baba ! Pa nin-portékèl mamzèl ! Zoli konm in lorkidé dann fanzan La Plinn Madam Odèt. La figir sa, féler té tayé dann in kèr. Té rosanm la vot zèn fi. Lo zyé sa, té donn lanvi èt in bisik pou bingn dodan. Té pa tro lwìn la vot manmzèl. La lèw sa, té in sourir diaman alonzé si in bag an lor. Apépré konm la vot madam. Sové sa... fé war va... wi madémwazèl.

Foutor din malérésor ! Alor bann manmzèl madam : dopi talèrla mi flat azot, la pwin inn i di amwin mèrsi ? Apréla, trouv drol si lo zonm i mèt pi konfitir si la lang, pou koz sanm zot.

Béképabéké la rèt an plas konm in poto fanal san limir. In boté konmsala, aryink dann katalog ropéin ou bit dési !

Mé konm di mon bèlmèr Mariklèr ké té fé pous kapilèr si koko son propriètèr :

« *La vilinnté i tonm pa an pane, mé la boté i fane.* »

Alors, lo mamzèl la roglis sou d'lo, la disparèt. Fyout !

— *Rès laminm !*

La ansipli Béképabéké konm dann in séga dépitasion. Mé di sak ou vé, kan la pa po ou...

Tipé tristès, tipé sagrin, tipé mavouzri. Son moral té pli mol in dob sitrouy tro kui.

Konm di mon granfrèr ké lé komisèr divizionèr an Langlètèr :

« *Dépitasyion i kol si lo kèr dépité, konm la kol zak si lo dwa gourman !* »

Asiz an gongoné si in gongon d'galé, Béképabéké la plèr santé la :

San ou san ou mamzèl

Sé konm la pi zétwal dann syèl

San ou san ou mamzèl

Sé konm mang karot san piman d'sèl

Sagrin damour i mèt lésans dann motèr linspiration.

San ou san ou tantine

Sé konm mal do tèt san laspirine

San ou san ou tantine

Sé konm mori frit san dakatine

Té pi in pléré d'sagrin, té Vwal la Maryé dann mwa d'zanvyé.

San ou san ou ti fanm

Sé kari bisik san rougay mang

San ou san ou ti fanm

Sé kari pwason rouz san zinzanm

Té pi in souplinyman, té in irlman roké kan i wa bébèt dan la line o plin.

Mé konm di komèr mon faktèr ké té koz èk flèr dan son partèr :

« *Kous dèryèr out déstin, si ou vé pa out déstin i kous dèryèr ou !* »

Pou saminn, nout kamarad sé d'kasé kabay, tiré kilot gran mans, (li la kit son silip soman; pan-ga in marmay i lir zistwar la) piké in tèt sou la mèr.

Dan lo finfon di dann fon di tréfon dé par dann fon, kosa lo boug la vi ? Lo mamzèl ! Touzour zizit konm zimaz poupèt zournal koulèr. La figir té an nik, sa wi. Léstoma té gadyanm, sa plis wi ankor. Mé dopi zombri apartir, té fout minm pa in kor domoun, té in kor pwason.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Béképabéké té sort trouv in ? In ?... Alé ! Di zot minm, in... Sirinn. Wi mé zot, zot i lir liv, pou sa-minm zot i koné. Mé ali ké la aprann lir èk Kazimir, kwé li té wa ? In domi fanm èk in domi kor pwason !!!

— *Sa la pa la syas ! Pou in fwa mi dégot pou trouv in tantine ! Èk sa, zoli tantine siouplé ! Alala : mwatyé fanm, mwatyé pwason. Alé zwé don !*

— *Plèr pa komsa. Pa mwinn lotèr. La sourir la Sirinn.*

— *Wè ! Mi désann dan lo finfon di dann fon di tréfon dé par dann fon pou ni war aou, é si kwé mi tonm ? In tèt domoun èk in kor pwason...*

— *Kwé ou vé ? Sakinn son sor.*

Lo fanm pwason la dégraf in zékay si son domi kor pwason. Zékay la té an lor !

— *In, ala pou konsol aou.*

— *Bin la, pli zoli ankor ! Mi vyin rod in fanm é mi romont èk in zékay ? Kit pou ou, fé konfitir avèk !*

— *Zan Mari !*

Zan Mari té son vré non. Promyé fwa dopi sépa sétan, in moun té kri ali par son vré non. In not ké li narté fir non ? Larg so vilin tinon li té port kouman in gouni la salté, pou artrouv anfin lo non momon lavé mèd dan son promyé bibron. Mé Béképabéké la fout minm pa port antansion, la kolèr té bousone son zorèy.

— *Zan Mari, asé fé out grokèr. Akout byin, sa in zékay mazik. Èk li, ou pé kontant out pli gran rèv.*

Béképabéké la fout lo zékay an késtion dan son pos silip, la armonté.

Lèr la ariv anlèr, li la poz son dèryèr atèr si in galé so, pi bouzé. Afors sof solèy, solèy la sof ali. Ou di pa son pos silip toudinkou la kléré ? Té pa son GSM, lavé pwin dann tan. Té lo zékay la Sirinn ! Li la trapé. Pa la Sirinn, lo zékay.

— *Alé o bay zékay la tay ! Ou lé mazik ou ? Tir in mazik èk ou, sépa kwé i rèt. Aou lo ti kaniki d'zékay i yabou kontant mon pli gan rèv ? Ou vé konèt mon pli gran rèv ? Giny in bonpé, in tralé, in takon pwason. Alé ! Kosa ou atann ?*

— *Oté ! Bin lans ton golèt omwin spès parés ! Zékay la bous ali sèk.*

Pa mwinn la di, mon zistwar la di. Si mon zistwar la di, lé vré !

Bépabéké la lans son golèt épisa la sant konm an foutan :

— *Zékay o zékay okilé pwason la ?*

Pasito lansé, pasito trapé. Pwason pardsi pwason, pwason rouz, pwason vèr.

— *Zékay o zékay okilé pwason la ?*

Pwason blé, pwason zone. Li la mèd dann in sasé. Bonèr-bonèr, sasé tro p'ti.

— *Zékay o zékay okilé pwason la ?*

Pwason nwar, pwason larkansyèl. In séo, séo tro p'ti. In kartron, kartron tro p'ti. In gouni, in bourèt...

Domoun té vyin an grap pou ni asèt son pwason. Na in pé té domann si lo boug lavé pa sign kontra èk Zézikri.

Pa tardé, nout pèsèr mirakilé la asèt in kamyonèt. Pa tardé, kamyonèt tro pti, li la rod in kamiyon kasalo. Promyé fwa Larénion ou té wa pwason dann vant kasalo.

Somansa, konm di bofrèr mari mon sèr kan té militèr :

« *La tay i atir mousavèr, larzan i atir larzan !* »

Béképabéké la asèt in bato, la anplway 50 zouvriyé pèsèr. Dann oparlèr bato, an zourné ou té antann in morso li la rozistré : Zékay o zékay okilé pwason la ?

Pwason té poundyak sitantèlman, mésyé la rouw in lizine mok konsèrv. In tan li té vé apèl sa « Bourbon Béké » mé boudikont li la mèd : « Les Conserveries de Jean Marie. »

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Mésyé Zan Mari té byin roprozanté dan la sosyété anparmi, Mésyé Zan Mari té in gran patron ! Lizine mok konsèrv la fé pti an Frans, an Lérop, an Zétazini ziska. Mésyé Zan Mari la giny méday donèr pou fé onèr son portfèy. Mésyé Zan Mari, son pos palto té mars dovan li.

Soman wala, konm di zézèr monn tipèr ké lavé inn ti pé pèr pèrd lèr, lèr li té kri Albèr dann kèr galabèr.

« Kan out zyé lé pli gro out vant, trouv pa drol out linèt lé pli bèl out silip! »

In zour, Békébabéké dann son biro kapitoné i giny kou d'téléfone in zouvryé :

— Mésyé Zan Mari na in problinm ! Dann tramay, nou la souk in bisik...

— É bin ? Pou saminn ou déranz amwin ?

— Mésyé Zan Mari, bisik la i koz !

— Ki koz, ki koz pa, pwason sé pwason, fouté mwin sa dann mok konsèrv, anvoy ali Zétazini !

In zouvryé i di pa non son patron.

Pèrsone té pa la pou di Békébabéké, la nou lé dann in zistwar, é dann in zistwar i fo méfyé in pwason i koz...

Tèl la mèr lo bisik dann mok konsèrv, tout té fini. Té bèk pi ! Minm pi in domi morso din trwakar d'pwason. Békébabéké par li minm, la roni trap son golèt, anmar lo zin, abi èk in vèrdtèr, lans golèt...

Zékay o zékay okilé pwason la ?

In zin ! Zéro zanbas dann filé grodwa ! (ou in nafèr koma)

Li la rotrap lo zékay lavé rèt kolé dan son pos silip. Bin wi, lo zistwar la karbir sitantèlman, li té pokor giny lo tan sanz silip. Lo pov zékay té pi an lor, té an tol.

Nout Békébabéké la roplonz dan lo finfon di dann fon di tréfon dé par dann fon la mèr, li la ar-trouv la fanm pwason.

— Oté, pi bon ditou la ! Pwason i bèk pi in grin. Out zékay an lor la rant an tol. Fo sanz la pil dawar non ? Ousa i lé lanplasman pou la pil ? Ou na mod danplwa ? Lé ankor sou garanti sa non ? Mi pé sanzé, in ?

Mankinpé lo pov boug té paré anvoy in lèt rokomandé èk akizé résépsion.

— Kosa mwin la di aou, lèr mwin la donn aou zékay-la ? La di la Sirinn.

— Bin té pou kontant mon pli gran rèv.

— Kosa té out pli gran rèv ? La di la Sirinn.

— Té giny pwason an poundyak.

— Bin ou wa Zan Mari, amwin, mwin té aspèr out pli gran rèv, narté maryé èk mwin. Tout suit mwin noré sort sou d'lo, mwin noré transform an moun normal èk in kor normal. Nou noré naz dann bonèr si la tèr. Olèksa, ou té vé pwason an poundyak. Bin mounwar, pou annawar pwason ou nora. Wa trap tout pwason wi vé. Mé apartir d'zordi, ou sra kondané parèy mwin, viv sou la mèr, dan lo pli finfon di dann fon di tréfon dé par dann fon

La Sirinn la di ! La Sirinn la fé !

Pa tardé, nout Békébabéké la dévir an pwason. La zanm la ni la ké, lo bra la ni nazwar, la bous la ni la gèl, la gèl té garni lo dan ropasé an lam kouto. An salèr son malédijsyon, li té fine ariv mové konm lo dyab. Sou la mèr, tout pwason, gro konm ti, lavé pèr ali. Si na inn té i akos tro pré son maswar, ali : shark ! kromé ! shark ! anvalé !

Mésyé zédam, soré pran azot pou d'kouyon si mi té asplik azot an kèl pwason Békébabéké la sanzé. Non va, zot i profèr mi di malgré ? Bin si i déranz pa zot, pas pou sak zot lé pa, ma di azot : Békébabéké la sanz an rokin !

An rokin sagrin !

Anparlan ! Rokin i ansouvyin touzour kisa lotèr son malérésor : in nafèr té mwyatyé pwason, mwyatyé domoun. Mi di sa zis pou sak i rod alé fé lo vèr dan la mèr...

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Sépa zot, mé nadéfwá i ariv amwin asèy konprann akoz la méstansté i égzis. Astèr mi koné : domoun mové, sé domoun la tronp somin zot bonèr... la flank in koudpyé dan zot rèv...

Lèr granpèr, granmèr èk tout zot fami la mizèr la rakont amwin so zistwar an kit tamèr : La fout amwin maldomèr !

Pa mwin la di, mon zistwar la di. Si mon zistwar la di, lé vré !

Le coq de combat a oublié de quel trou est issu l'œuf qui l'a vu naître **BÉKÉPABÉKÉ ?**

(Sully ANDOCHE, décembre 2005)

Que l'on souhaite pêcher le caméléon ou le poisson, on ne prépare pas sa canne à pêche de la même façon. Avant que vous n'alliez frimer en mer pour appâter le beau-clair¹, peut-être vaudrait-il mieux que je vous montre comment s'y prendre. Tout d'abord, un bon pêcheur à la ligne a besoin d'une canne à pêche. Vous y avez pensé ? Eh bien, je suis déjà fier de vous. Au bout de sa canne, il attache ensuite une ligne ; sur la ligne, il fixe un hameçon ; sur l'hameçon, il accroche un appât. Prêt ? Allez, maintenant on va se laisser bercer par mon histoire de pêcheur.

Cet homme était un pêcheur. Enfin, pêcheur... C'est vrai qu'il se promenait avec une canne à pêche, mais cela faisait longtemps qu'il pêchait sans avoir jamais pu ramener ne serait-ce que le menu fretin. Pourtant, chaque matin, notre pêcheur attachait une ligne au bout de sa canne. A sa ligne, il fixait un hameçon. A l'hameçon, il accrochait un appât. Non, mieux que cela : comme pour une poupée, il habillait soigneusement son hameçon d'un ver de terre. Et chaque matin, il n'attrapait rien. Un zéro de chez zéro. Et chaque matin, sans exception, les gens passaient près de lui en criant :

— Hé ! *béké* pas *béké* ?

Pour ceux qui n'ont jamais entendu parler de pêche, je vous explique : chez nous, on dit « *béké* » lorsqu'un poisson accroche son bec à l'hameçon. Comment ? Un poisson n'a pas de bec ? On voit que vous ne connaissez rien à la pêche et encore moins aux histoires créoles.

— Hé ! *béké* pas *béké* ?

A la longue, vous avez deviné qu'il a hérité du surnom de *Béképabéké*.

Béképabéké n'était pas un vilain garçon, au fond. Pour parler franchement, ma bouche répandrait des menteries si je ne reconnaissais pas qu'il était même plutôt beau gosse. Voilà pourquoi, un beau jour, une jolie jeune fille s'était éprise de lui.

Mais la mère de la fille lui a dit :

— Mon enfant, je sais bien que l'amour c'est comme avoir mal au ventre, ça ne se commande pas. Mais tu accepterais qu'on t'appelle Madame *Béképabéké* ?

La demoiselle a ordonné à son cœur de faire marche arrière. Jamais elle ne chanterait « mon mari pêcheur² ».

Comme le disait ma grand-mère, qui s'enduisait la peau claire de beurre avant d'aller se bronzer au soleil en bord de mer : « L'amour est aveugle... c'est pour ça qu'il tombe par terre ! »

Tout ceci, ce n'est pas moi qui le dis, c'est mon histoire. Et si mon histoire le dit : c'est donc vrai.

Pas de poisson ni de nourriture, vu que du temps où mon ancêtre faisait encore dans ses couches, de l'argent charitable du gouvernement, on n'en rêvait même pas. Vous allez me demander comment *Béképabéké* s'arrangeait-il pour ne pas mourir de faim ? Vous pouvez me le demander. Mais je n'en sais rien. En revanche, mon histoire prétend que *Béképabéké* avait une aptitude que peu de

¹ Poisson ainsi nommé à cause de sa belle couleur rouge clair.

² Chanson populaire créole.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

personnes possèdent : il mangeait à l'odeur. Steak de vent, rougail courant d'air, gâteau à la bonne brise.

Mais comme disait mon grand-père, dont le cœur le faisait souffrir chaque fois qu'il était de mauvaise humeur :

« A trop manger le vent, on a des ballonnements ! »

Tout ceci, ce n'est pas moi qui le dis, c'est mon histoire. Et si mon histoire le dit : c'est donc vrai.

Pour revenir à notre histoire, tous les matins, avant que le soleil ne mange la lune, avant que le réveil ne mange nos oreilles, avant que la radio-ragot ne mange le fiel de son voisin, avant que le cœur de mon grand-père ne chavire devant le corps bronzé au beurre de ma grand-mère, tous les matins, donc, Békébabéké prenait sa canne à pêche, déroulait sa ligne, attachait son hameçon qu'il habillait d'un ver de terre, lançait sa canne à pêche, trempait son hameçon, remontait sa canne tous les matins et attrapait... toujours rien. Rien de rien !

Malheureusement pour lui, le matin d'après était frère jumeau du matin précédent : sans poisson, bernique !

Et, bien entendu, les gens passaient en criant :

— Eh, *béké pas béké* ?

Mais dieu merci, comme disait feu mon ancêtre qui portait des couches, il y a des matins qui se suivent et ne se ressemblent pas. Et donc, un beau matin : canne à pêche, hameçon, vers de terre, ligne trempée, remontée :

— Miracle ! Ô miracle ! Seigneur Marie Joseph Sainte Patronne de la mer, du père et de leurs enfants ! Pour vous remercier, je brûlerai un cierge, je marcherai à genoux sur des graines de filaos, je...

Pour la première fois, *Békébabéké* venait de pêcher un... bichique³.

Le moment de joie passé, il se gratta la tête.

— Bien, un bichique et un seul ! Comment faire cuire un bichique ? En cari ? C'est insuffisant. En rôti ? Encore plus insuffisant, de plus je n'ai pas la recette du rôti de bichique. En bouillon ? C'est bien ce qu'il faut faire, un bouillon de bichique avec dix tomates, dix oignons, dix litres d'eau pour donner du volume à l'ensemble.

Je ne veux pas mettre ma cuillère sale dans une marmite d'histoires qui ne m'appartient pas, mais si j'étais à sa place, j'aurais vendu le bichique. Au prix qu'on paie ce minuscule poisson aujourd'hui, j'aurais eu assez d'argent pour m'acheter une boîte de sardines. J'en aurais fait un bouillon et l'aurais vendu au restaurant. Vu le prix d'un repas au restaurant aujourd'hui, j'aurais eu assez d'argent pour m'acheter un kilo de bichiques...

— Hé, tu n'as pas honte ?

Békébabéké resta interdit :

— Les bichiques parlent maintenant ? Si ce n'est pas une malédiction !

— C'est toi la malédiction. Tu n'as pas honte ? Pour une fois que je m'accroche à ton hameçon, quel honneur, n'est-ce pas ? et toi, en guise de remerciements, tu veux me manger ? En plus, je ne suis qu'un tout petit bébé bichique : mon papa et ma maman mourraient de chagrin si tu me mangeais.

— Tu n'exagères pas un peu là ?

— Espèce d'assassin ! Adieu papa ! Adieu maman ! Vous ne verrez pas votre enfant grandir.

Et le petit bichique s'est mis à pleurer, comme la sainte qui a un nom de gâteau. Il a pleuré tout son souïl. C'est à se demander si ce n'est pas à cause de ses larmes que la mer est salée aujourd'hui.

— Ne pleure plus comme une fontaine, mon petit bichique. Mais comprends-moi aussi. C'est bien la première fois, la toute première, que je pêche quelque chose. D'habitude, je passe pour un pêcheur d'opérette. C'est sûr qu'aujourd'hui est le plus beau jour de ma vie. Enfin, Dieu m'a accordé

³ Alevins qu'on pêche traditionnellement à l'embouchure dans des nasses.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

sa grâce. Enfin, je suis un homme, un vrai. Tu peux le comprendre, ça ? Si je te rejette à l'eau, c'est comme si je refermais la porte de mon bonheur.

Comme dans un dernier soupir avant de mourir, le bichique a marmonné :

— Adieu à l'avenir ! Adieu à la vie ! Adieu au pêcheur sans cœur !

Béképabéké ne partageait absolument pas ce point de vue. On pouvait l'accuser de tout, mais d'être un pêcheur sans cœur, jamais. Alors il a pris le bichique dans ses mains, comme on prend son courage à deux mains, et il l'a déposé délicatement sur la peau de la mer.

Sur le visage de *Béképabéké*, le sourire de celui qui vient de purifier son cœur, grâce à un geste généreux envers son prochain.

— Adieu mon petit bichique ! Mes amitiés à ton papa et à ta maman. Adieu !

Sans demander son reste, le bichique, pffuit ! Enfui, disparu, envolé, sauvé !

Sur le visage de *Béképabéké*, la mine déconfite de celui qui vient de réaliser que sa générosité n'était qu'une grosse bêtise.

— Quelle guigne ! Pour une fois que j'attrape un poisson, qu'est-ce que je fais ? Adieu mon petit bichique, et caetera... J'ai donc mis l'idiot du village au chômage pour travailler à sa place ?

Boudouboum ! Boudoum ! Badaboum !

Tout à coup la lumière d'un éclair, le grondement d'un orage, le déferlement d'une vague de la mer.

Boudouboum : Reboudoum ! Rereboubadaboum !

Si je ne sais pas expliquer comment fait le temps quand il est mauvais, pardonnez ma langue, elle n'est pas partie longtemps à l'école.

La peur a secoué si fort *Béképabéké* qu'il a failli faire dans son pantalon.

— Mon Dieu, c'est la fin du monde !

Mais comme dit mon beau-père Petit Albert, qui passait la serpillière sur le front de ma grand-mère pour y enlever le beurre : « Après l'orage, le soleil brille sur la case ! »

Subitement l'éclair a éteint sa lumière, l'orage s'est tu et la lame de la mer est repartie. Telle une belle image qui s'invite dans un cauchemar, une demoiselle a surgi au fond de l'eau. Mais alors, ce n'était pas une demoiselle quelconque. Jolie comme une orchidée dans le fanjan⁴ de madame Odette à la Plaine. Son visage était comme sculpté dans un cœur. On aurait dit votre visage, jeune fille. Ses yeux vous donnaient envie d'être un bichique, afin de pouvoir s'y baigner. Assez semblables à vos yeux, demoiselle. Ses lèvres étaient un sourire de diamant, oui, un diamant posé sur une bague en or. A peu près comme vos lèvres, madame. Ses cheveux, ah, mademoiselle, si je vous disais...

C'est incroyable, tout de même ! Mesdemoiselles et mesdames, depuis que je vous fais des compliments, il n'y en a pas une pour me remercier. Après cela, ne soyez pas étonnées si les hommes ne mettent plus de confiture sur leur langue quand ils s'adressent à vous.

Béképabéké est resté cloué sur place et aussi inutile qu'un poteau électrique sans lumière. Une si grande beauté, on n'en voit que dans les catalogues européens.

Mais comme disait ma belle-mère Marie-Claire qui faisait pousser des capillaires sur le crâne de son propriétaire : « La mocheté n'est jamais en panne, mais la beauté se fane. »

Du coup, la demoiselle est repartie dans l'eau et a disparu. Pffuit !

— Ne t'en va pas ! a supplié *Béképabéké*, comme dans un séga chanté de façon désespérée, mais on a beau dire, quand ce n'est pas pour vous...

Que de tristesse, que de chagrin, que de lassitude. Son moral était aussi inconsistant qu'une daube de citrouille trop cuite.

Comme dit mon grand frère qui est commissaire divisionnaire en Angleterre : « Le désespoir colle au cœur du désespéré comme la colle du fruit du jaquier aux doigts du gourmand. »

⁴ Fougère arborescente qui possède à la base une masse imposante de racines qui sert de pots à fleurs.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Assis comme une loque sur un misérable galet, *Béképabéké* a chanté ce refrain en pleurant :

Sans vous, sans vous, mademoiselle

C'est comme s'il n'y avait plus d'étoiles dans le ciel

Sans vous, sans vous, mademoiselle

C'est comme des mangues-carottes sans piment et sel

Les chagrins d'amour mettent du carburant dans le moteur de l'inspiration :

Sans vous, vous vous, tantine

C'est comme un mal de tête sans aspirine

Sans vous, sans vous, tantine

C'est comme de la morue frite sans dakatine⁵

Ce n'était plus des pleurs de chagrin, mais « Le Voile de la Mariée⁶ » au mois de janvier.

Sans vous, sans vous, ô femme

C'est un cari bichique sans rougail mangue

Sans vous, sans vous, ô femme

C'est un cari poisson rouge sans gingembre

Ce n'était plus une plainte, mais le hurlement d'un roquet qui aurait vu le diable par une nuit de pleine lune.

Mais comme disait la commère de mon facteur qui parlait aux fleurs de son parterre : « Cours après ton destin si tu ne veux pas que ton destin te court après ! »

C'est pour cette raison que notre ami a enlevé chemise et pantalon (a tout de même gardé son slip, de peur qu'un enfant ne lise cette histoire), puis a plongé dans la mer.

Et, dans les abysses, qu'a-t-il vu ? La demoiselle. Toujours aussi jolie qu'une poupée top model qui pose pour les magazines. Le visage parfait : oui. La poitrine sublime : encore oui. Mais à partir du nombril, ce n'était plus un corps humain mais un corps de poisson.

Béképabéké venait de rencontrer une ? Une ?... Allez, dites-le, une... Sirène. Oui, mais vous qui lisez des livres, vous le savez. Mais lui qui avait appris à lire avec un illettré, que voyait-il donc ? Une demi-femme avec un demi-corps de poisson.

— Quelle guigne ! Pour une fois que je me débrouille pour dénicher une femme... une belle femme en plus, voilà qu'elle est moitié femme, moitié poisson. C'est du n'importe quoi !

— Ne pleure pas comme ça, a dit la Sirène en souriant. Ce n'est pas de ma faute !

— C'est ça, je descends dans les plus grandes profondeurs des profondeurs pour te trouver et sur qui je tombe ? Une tête d'humain sur un corps de poisson...

— Que veux-tu ? a dit la Sirène en souriant. A chacun son destin.

La femme poisson a détaché une écaille de son corps de poisson. Une écaille d'or !

— Tiens, voilà pour te consoler !

— Quelle histoire ! Je viens chercher une femme et je remonte à la surface avec une écaille. Garde-la, ton écaille ! Fais-en de la confiture !

— Jean-Marie !

Jean-Marie, c'était son vrai nom. Et pour la première fois, depuis au moins sept ans, quelqu'un l'appelait par son vrai nom. N'importe qui d'autre en aurait été heureux, non ? Abandonner l'affreux sobriquet pour retrouver enfin le nom que sa mère avait mis dans son premier biberon. Mais *Béképabéké*, semblait-il, n'avait rien entendu, tant la colère l'avait rendu sourd.

⁵ Sauce pimentée à base de cacahuètes réduites en poudre.

⁶ Célèbre cascade qu'on peut voir à Salazie, à la saison des pluies.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

— Jean-Marie, ne sois pas désagréable avec moi. Ecoute-moi bien, cette écaille est magique. Grâce à elle, ton plus grand rêve sera exaucé.

Béképabéké a mis l'écaille magique dans la poche de son slip et il est remonté à la surface.

Sur le rivage, il s'est assis sur un galet chaud, n'a plus bougé. On pourrait dire qu'il a lézardé sur un thermostat 100. Et puis une lumière est sortie de la poche de son slip. Cela ne pouvait être son portable qui... n'avait pas été encore inventé. C'était l'écaille que la Sirène lui avait offerte. Il l'a prise. Non, pas la Sirène, l'écaille.

— Va aux chiottes, ferraille d'écaille ! Ainsi il paraît que t'es magique ? Je t'en donnerais moi, du magique. C'est toi, minable écaille, qui serais capable d'exaucer mon plus grand rêve ? Tu veux savoir quel est mon plus grand rêve ? Attraper des poissons... beaucoup, énormément, abondamment de poissons. Vas-y ! Qu'est-ce que t'attends ?

— Ah, mais lance au moins ta canne à pêche, gros paresseux ! lui a répondu sèchement l'écaille.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est mon histoire. Et si mon histoire le dit, c'est donc vrai !

Béképabéké a lancé sa canne à pêche en chantant, plein d'ironie :

— Ecaille, ô écaille, montre-moi tes poissons !

À peine lancé, à peine attrapé. Des milliers de poissons. Poissons rouges, poissons verts. Poissons bleus, poissons jaunes qu'il a mis dans un sachet en plastique. Très vite trop petit le sachet...

— Écaille, ô écaille, montre-moi tes poissons !

Poissons noirs, poissons arc-en-ciel. Un seau, mais trop petit le seau. Une caisse, mais trop petite la caisse. Un sac, une brouette...

La foule se déplaçait pour venir acheter du poisson. On se demandait si cet homme n'avait pas signé un pacte avec Jésus-Christ.

Sans tarder, notre pêcheur très chanceux s'est acheté une camionnette. Sans tarder, la camionnette est devenue trop petite et il l'a remplacé par un gros camion qu'on appelle cachalot. A La Réunion, c'était la première fois qu'on voyait des poissons dans le ventre d'un cachalot.

Mais comme disait le beau-frère de ma sœur quand il était militaire : « La merde attire les mouches, l'argent attire l'argent ! »

Béképabéké s'est payé un bateau, a embauché cinquante marins pêcheurs. Le haut-parleur du bateau diffusait en continu une chanson qu'il avait enregistrée : « Ecaille, ô écaille, montre-moi tes poissons ! »

Foisonnement de poissons, à tel point que monsieur a ouvert une conserverie qu'il a voulu appeler au début « Bourbon Béké », mais finalement il a opté pour « Les Conserveries de Jean-Marie ».

Monsieur Jean-Marie était devenu un personnage bien en vue dans la société. Monsieur Jean-Marie était un grand patron. Il avait ouvert des conserveries en France, en Europe, et même aux Etats-Unis. Monsieur Jean-Marie a reçu la médaille d'honneur qui rendait honneur à son porte-monnaie. La poche du costume de Jean-Marie le devançait lorsqu'il se déplaçait.

Oui, mais voilà, comme disait la fiancée de mon beau-père qui avait le mal de mer : « Quand t'as des yeux plus gros que le ventre, faut pas s'étonner que tes lunettes soient plus larges que ton slip ! »

Un jour, dans son bureau capitonné, *Béképabéké* a reçu l'appel d'un ouvrier :

— Monsieur Jean-Marie, on a un problème. Dans le filet, il y a un bichique...

— Et alors ? Tu me déranges pour ça ?

— Monsieur Jean-Marie, le bichique... il parle.

— Qu'il parle ou non, un poisson reste un poisson ! Tu me le mets en boîte et tu l'expédies aux Etats-Unis.

Un ouvrier ne dit pas non à son patron.

Personne n'avait été là pour rappeler à *Béképabéké* qu'on était dans une histoire, et que dans toute histoire il faut se méfier d'un poisson qui parle.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Dès que le bichique a été mis en conserve, tout était terminé. Plus de pêche miraculeuse. Pas même un demi morceau d'un trois quart de poisson. *Béképabéké*, en personne, est venu reprendre la canne à pêche, il y a attaché un hameçon qu'il a habillé d'un ver de terre, a lancé sa ligne...

— Écaille, ô écaille, montre-moi tes poissons !

Rien. Zéro comme la tête à Toto.

Béképabéké a repris l'écaille au fond de la poche de son slip. Eh oui, l'histoire est allée si vite qu'il n'a même pas eu le temps de changer de slip. L'écaille n'était plus d'or ; c'était un bout de tôle. Notre *Béképabéké* a replongé dans les grandes profondeurs des profondeurs de la mer, à la recherche de la femme poisson.

— Ecoute, lui dit-il alors, rien ne va plus. Les poissons ne mordent plus à l'hameçon. Ton écaille c'est de la tôle, maintenant. Faut peut-être remplacer la pile, non ? Et la pile, on la met où ? T'as le mode d'emploi ? C'est encore sous garantie, n'est-ce pas ? Je peux l'échanger, dis ?

Le pauvre homme était prêt à adresser à la femme poisson une lettre recommandée avec accusé de réception.

— Qu'est-ce que je t'avais dit lorsque je t'ai remis l'écaille ? a questionné la Sirène.

— Que c'était pour exaucer mon plus grand rêve.

— Et c'était quoi ton plus grand rêve ? a-t-elle insisté.

— Avoir du poisson en quantité.

— Vois-tu, Jean-Marie, j'avais cru que ton plus grand rêve c'était de m'épouser. Tout de suite, je serais sortie de l'eau, je me serais transformée en une femme normale, avec un corps normal. On aurait nagé dans le bonheur sur terre. Mais toi, tu voulais du poisson en quantité. Eh bien, mon ami, des poissons, tu en auras. Tu prendras autant de poissons qu'il te plaira. Mais dorénavant, tu seras condamné comme moi à vivre sous la mer, au plus fin fond du fond du tréfonds de tout au fond.

La Sirène l'a dit ; la Sirène l'a fait.

Rapidement, notre *Béképabéké* s'est transformé en poisson. Les jambes se sont changées en queue, les bras en nageoires, la bouche en gueule, et la gueule s'est hérissée de dents aiguisées comme des lames de couteau. Mécontent de sa malédiction, il est devenu méchant comme un diable. Sous la mer, grands et petits poissons le craignaient. Il faut dire qu'il gobait, croquait, avalait tous ceux qui s'aventuraient près de ses mâchoires.

Messieurs et dames, ce serait vous prendre pour des imbéciles si je vous disais en quel type de poisson *Béképabéké* a été métamorphosé. Non, vous souhaitez que je vous le dise malgré tout ? Et puisque cela ne vous gêne pas de passer pour ce que vous n'êtes pas, je vais vous l'apprendre : *Béképabéké* s'est transformé en requin. Un requin chagrin.

Au fait, le requin n'a jamais oublié qui a causé son malheur : une créature moitié poisson, moitié humain. Je dis cela au cas où certains d'entre vous désireraient s'aventurer en mer...

Vous, je l'ignore, mais il m'arrive quelquefois de tenter de comprendre pourquoi la méchanceté existe. Maintenant, je le sais. Les gens méchants sont ceux dont le bonheur, à un moment de leur existence, s'est trompé de route... ceux qui ont donné un coup de pied dans leur rêve.

Lorsque grand-père, grand-mère, et toute une famille de misère m'ont raconté cette histoire amère, cela m'a fichu le mal de mer.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est mon histoire. Si mon histoire le dit, c'est donc vrai.

KONPER LIEV, TORTI, BASIN LO RWA

(Anny GRONDIN et Sully ANDOCHE, 2010)

Lavé in fwa, lavé in roi lavé in basin anlèr la koline. Tou lé zour, li t mont lao pou bingné. Ala in zour, kosa li wa ? Basin la lé kroté, lé sal mi di aou !

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Lo rwa an salèr i rasanm tout son pèp :

- *Na in malapri la makot mon basin ! Kisa lé kapab gardyin sa ?*

Bèf i lèw lo dwa :

- *Ô mon rwa, mon bon rwa, ma monté mwin ! Mi vé war kisa i fout son pat sal dann out basin !*

Bèf i monte, li aprouv basin an nik. Aprésa li asiz, li vèy. In ti ninstan apré, kisa i débark ? Konpèr Lièw :

- *Té lo frèr ? Mwin na in nafèr pou twé. Gard dan mon soubik zoli min fig la.*

Bèf krévèr konm pa dé, i réponn :

- *Done inn pou gouté té.*
- *Mi done atwé tout si ti vé. Soman ton gro korn la i fé pèr. Epila ton bèl pat kab kraz amwin ! Vodrémié mi anmar atwé. Aprésa ma glis dann ton gozié so p'ti min fig byin mi-gnone, byin zone, byin bone. Mmm !!*

Bèf krévèr konm pa dé, i di wi. Li alonz katféranlèr si lo do. Lièw pasito di, pasito fé, i trap in kord, i antortiy lo pov bèt :

- *Fig ti vé ? Ma fig atwé mwin !*

Ti Lièw i lès Bèf la gèl gran rouvèr, li pik in tèt dann basin, li fé son komisyon. Lèrk li sort, dolo la, lé sal, sal, sal !

Landmin matin, lo rwa i mont pou bingné. Li wa Bèf anmaré. La ont si li, Bèf i di :

- *Ô mon rwa, mon bon rwa, ou koné kwé ? Dé mil solda la sot si mwin. Mwin la débat-sobat, mwin la kine tout. Ou di pa sink mil ankor i ariv ! I gob amwin, i anmar amwin. Zot minm la sali out basin.*

La, lo rwa lé an salèr ! Li fé koup kolé Bèf, aprésa li di :

- *Foutor ! Mi gingn pi bingn dan mon basin alor ?*

Soval i ariv :

- *Ô mon rwa, mon bon rwa ! Ou vé bingn dann in basin prop, mèt amwin gardyin. Apréla, di solda vyin azot !*

Lo rwa i tonm dakor é li désann. Soval i nétway basin prop minm é la li mèt a kriyé :

- *Vyin tous dolo lo rwa zot. Mi atann azot !*

Minm moman, Lièw i ariv :

- *Kalm atwé dalon, ala in kalbas mièl létsi pou adousi ton kèr.*

Soval, la bous i fé dolo. Kisa la bous i fé pa dolo dovan do mièl létsi ?

- *Fé gouté mounwar.*
- *Lé bon Konpèr. Mé ton sabo lo fèr kab fout amwin in mové kou, ton gran ké trwa mèt kab fé voltiz amwin. Kit amwin anmar atwé avan. Apréla, mmm ! Ti gout par ti gout, mièl la va désann si kontour ton lèw. Mmm ! Si la pant ton gozié. Mmm !*

Soval i bav an plas :

- *Anmar amwin vitman konpèr !*

Ti Lièw, vap si vap ! Anmaré Soval :

- *Do mièl ti vé ? Ma mièl atwé mwin !*

Lièw i lès Soval, gèl rouvèr, la minm, épi li pik in tèt dann basin, li larg son komisyon. Lèrk li sort, dolo la, lé sal, sal, sal !

Landmin, lo rwa I ariv bor basin. Soval I rod fé krwar, sinkant mil solda la tap ali, la sali basin. Lo rwa san pitié : kwik ! Koupé kolé. Astèr pèrsone I vé pi gardyin basin la.

Alapa Torti i sort laba :

- *Ô mon rwa, mon bon, rwa ! Si ou vé ma gardyin out basin.*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- *Torti, ou vé fini an sive ? Bèf, Soval la gingn galo, é inn ti kaniki konm ou, va niabou ?*
- *Eya, pa kabab lé mor san éséyé !*

Lo rwa I di wi. Avan alé, Torti I barbot son do èk la kol. Trwa zour trwa nuit, li mont. Ariv lao, li nétway basin prop minm. Li mèt ali si lo bor, li rant son tèt èk son pat sou son kok, li atann.

Lièv i débark :

- *Wopé, na pwin gardyin zordi ! Zot la trouw zot mèt !*

Konpèr Lièv i pik in tèt dann basin, li arfé son komisyion. Lèrk li sort, dolo la, lé sal !

- *Lé dos ! Lo rwa la fé mèt inn ti galé vèrni, pou mwïn sof solèy.*

Li asiz si lo swadizan ros é la, Torti i komans marsé. Lièv i rod tonbé :

- *Bin ! Lo ros i mars koméla ?*

Torti i avans ti kotok ti kotok, épisa li sort son tèt ek son pat. Lièv i vé sapé, son fès i rèt kolé si la kok. Li flank in kou d'pwin, kolé, lot pwin, parèy, in kou d'pié, kolé, lot pié, parèy, in kou d'tèt, koko kolé si la kok.

Trwa zour trwa nuit, Torti i désann, ti kotok ti kotok. Li ariv la kaz lo rwa, Lièv si son do :

- *Ô mon rwa ! Ala lo boug la sali out basin.*

Lo rwa i di :

- *Lièv twé la rodé, ton pwa lé o fé !*
- *Ô mon bon rwa ! Koup amwïn, bril amwïn, pann amwïn. Mi koné mi mérit la mor mé mi ansipli aou, zèt pa mwïn dan la rozé granmatin. I fé trop mal !*
- *Alor la rozé i fé mal atwé ? Bin domin matin, ta santi ton doulèr.*

Landmin matin lo rwa i trap Lièv par son po d'zorèy é i bat ali dann zèrb la rozé. Kosa Lièv la fé sélon zot ? Bin li la tay somïn, la kouri, kouri...

E mwïn, mwïn, la kour tèrta pou rakont azot zistwar la.

Kriké ! Kraké !

Compère Lièvre, Tortue et le bassin du roi

(Anny GRONDIN et Sully ANDOCHE, 2010)

Il était une fois un roi qui possédait un bassin en haut d'une colline. Chaque jour, il montait pour s'y baigner.

Mais un jour, que voit-il ? Le bassin est tout sale, mais sale, sale... En colère, le roi rassemble tous ses sujets :

- *Il y a un malpropre qui a sali mon bassin ! Qui parmi vous peut monter la garde ?*

Immédiatement, bœuf se porte volontaire :

- *Ô mon roi, mon bon roi, ne cherchez plus, j'y vais ! Celui qui ose poser ses pattes dans votre bassin aura à faire à moi !*

Bœuf s'en va et nettoie le bassin de fond en comble. Puis il s'assied et surveille. Un instant plus tard, qui voit-il arriver selon vous ? Compère le lièvre !

- *Salut mon pote, comment vas-tu ? J'ai quelque chose pour toi ! Tu vois cette magnifique main de bananes dans mon sac ?*

Gourmand comme tout, bœuf lui répond :

- *Laisse-moi en goûter, au moins une, je t'en prie !*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Je te les donne toutes si tu veux. Mais tes immenses cornes me font peur et tes grosses pattes risquent de m'écraser ! Il vaut mieux que je t'attache. Je glisserai alors dans ton gosier, cette main de bananes si belles, si jaunes, si sucrées, Hmm !

Bœuf accepte. Il s'allonge sur le dos, les quatre pattes en l'air. Aussitôt dit aussitôt fait, Lièvre s'empare d'une corde et ligote la pauvre bête :

- Ah ! tu veux des bananes ? Je t'en donnerai moi, des bananes.

Lièvre abandonne Bœuf, la gueule grande ouverte, puis plonge dans le bassin et fait ses besoins. Lorsqu'il sort, l'eau est sale, très sale.

Le lendemain matin, le roi monte pour se baigner. Il voit Bœuf ligoté. Honteux, celui-ci lui déclare :

- Ô mon roi, mon bon roi, tu sais quoi ? Deux mille soldats m'ont sauté dessus, je me suis battu, débattu, je les ai tous éliminés. Mais voilà qu'arrivent encore cinq mille autres, ils se sont emparé de moi et m'ont attaché. Ce sont eux qui ont sali votre bassin.

Le roi est plus furieux que jamais. Il ordonne d'exécuter le bœuf et dit :

- Bon sang ! Je ne peux plus me baigner dans mon bassin, alors ?

Cheval arrive :

- Ô mon roi, mon bon roi ! Vous voulez vous baigner dans un bassin propre ? Embauchez-moi comme gardien. Ces soldats, je les attends de pied ferme !

Le roi accepte et redescend. Cheval nettoie le bassin de fond en comble et se met à crier :

- Venez donc toucher l'eau du roi ! Je vous attends de pied ferme !

Au même moment, Lièvre arrive :

- Calme-toi mon frère ! Voilà une Calebasse de miel-letchi pour adoucir ton cœur.

Cheval bave d'envie. Qui ne baverait pas devant une Calebasse de miel-letchi ?

- Allez, fais-moi goûter, fais-moi goûter, frère !
- C'est bon, compère. Mais tes sabots en fer risquent de me faire mal et ta longue queue de trois mètres, me renverse. Laisse-moi t'attacher, d'abord. Après, Hmm ! Tu sentiras le miel sur le contour de tes lèvres. Hmm ! Sur le bout de la langue. Hmm ! Sur la pente de ton gosier. Hmm, Hmm !

Cheval n'en peut plus, il bave de plus en plus belle :

- Attache-moi vite Compère !

Lièvre, en deux temps trois mouvements, attache Cheval :

- Tu veux du miel ? je t'en donnerai moi, du miel !

Lièvre abandonne Cheval, la gueule grande ouverte, puis il plonge dans le bassin et fait ses besoins. Lorsqu'il sort, l'eau est sale, sale, sale.

Le matin suivant, le roi arrive au bassin. Cheval lui raconte que cinquante mille soldats l'ont frappé, attaché et ont sali le bassin. Le roi, sans pitié, lui fait couper le cou, couic ! Maintenant, personne ne veut plus garder le bassin.

Mais voilà que Tortue arrive :

- Ô mon roi, mon bon roi ! Si vous voulez, moi je garderai votre bassin.
- Tortue, tu veux finir en civet ?

Bœuf et Cheval ont échoué et une minuscule créature cabossée comme toi y arriverait ?

- Eya ! Qui ne tente rien, n'a rien !

Le roi accepte.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Avant de partir, Tortue enduit son dos de colle. Pendant trois jours et trois nuits, elle grimpe vers le sommet de la colline. Arrivée là-haut, elle nettoie le bassin de fond en comble. Tortue s'installe sur le bord, rentre sa tête et ses pattes sous sa carapace puis attend.

Lièvre arrive :

- Ouais ! Pas de gardien aujourd'hui ? Ils ont trouvé plus fort qu'eux !

Compère Lièvre plonge dans le bassin et refait ses besoins. Lorsqu'il sort, l'eau est sale, sale, sale !

- Cool ! Le roi m'a fait installer une jolie pierre, pour que je sèche au soleil.

Il s'assied sur la « pierre » et Tortue se met à marcher. Lièvre est déséquilibré :

- Ah ! Les pierres marchent maintenant ?

Tortue rit sous cape, elle avance, ti kotok ti kotok. Elle sort la tête puis les pattes. Lièvre tente de s'échapper, mais son derrière reste collé sur la carapace. Il donne un coup de poing, collé, l'autre poing, pareil, un coup de pied, collé, l'autre pied, pareil, un coup de tête, collée sur la coque. Lièvre ne peut plus bouger.

Trois jours et trois nuits durant, Tortue descend, ti kotok ti kotok, elle descend. Elle arrive chez le roi, le lièvre sur son dos :

- Ô mon roi, mon bon roi ! C'est lui qui a sali votre bassin !

Le roi décolle Lièvre de la carapace :

- Lièvre tu l'as bien cherché ton compte est bon !

Lièvre se met à genou :

- Ô mon roi, mon bon roi ! Coupez-moi, brulez-moi, pendez-moi. Je sais que je mérite la mort pour ce que j'ai fait mais je vous en supplie, ne me jetez pas dans la rosée du matin. Ça fait trop mal !
- Ah bon, la rosée te fait souffrir ? Eh bien demain matin, tu auras très mal !

Le lendemain matin, le roi saisit Lièvre par les oreilles et le lance dans l'herbe recouverte de rosée. Devinez ce que Lièvre a fait ? Eh bien, il s'est sauvé et il a couru, couru...

Et moi j'ai couru jusqu'ici pour vous raconter cette histoire.

Kriké ! Kraké !